LE MONDE LIBERTAIRE

LE MONDE LIBERTAIRE

hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

www.monde-libertaire.fr

ISSN 0026-9433

N° 1707
du 23 au 29 mai 2013

« À force d'obéir, on acquiert des réflexes de soumission. »
Winston Smith

Vivez flexibles

- Menace sur la médecine du travail *page 3*
- Haro sur les retraites *page 5*
- Notre-Dame-des-Landes, en lutte *page 9*
- Anarchie plurielle *page 19*

Mourez raides

M 02137 - 1707 - F: 2,50 €

ANI AIME LA CIGÜE PAGE 11

Sommaire

Actualité

Médecine du travail sous pression, par Moriel, *page 3*
120 millions d'euros à l'eau, par S., *page 4*
Et maintenant, les retraites, par G. Goutte, *page 5*
La météo syndicale, de J.-P. Germain, *page 6*
Trader, mon amour, par M.Silberstein,, *page 7*
La Chronique néphrétique de Rodkol, *page 8*
Tout de bocage à NDDL, par Stef@, *page 9*

Arguments

Analyse de l'ANI – flexibilité, par P. Bance, *page 11*
***Circus Americanus*,** par N. Potkine, *page 14*

International

Phobie helvèlte des rouges en 1932, par Hellmo, *page 15*
S'éduquer par la grève, par R. Pino, *page 16*

Expressions

La dernière bobine de Bob, par P. Sommermeyer, *page 17*
Entretien avec Édouard Jourdain, mené par Daniel, *page 19*
Anarchistes en l'île de Ré, par T. Guilabert, *page 21*

Mouvement

La radio et la vie du mouvement, *page 22*
L'agenda printannier, *page 23*

Illustrations

Aurelio, Kalem, Krokaga, Manolo Prolo, Némo, Slo

Illustration de une : *Pourquoi pas vous ?* installation métallique de Win Chester.

Tarifs

(hors-série inclus)

France et étranger

3 mois, 12 nos hebdos, 1 no hors série, les gratuits ◯ 25 €
6 mois, 18 nos hebdos, 2/3 nos hors série, les gratuits ◯ 50 €
1 an, 35 nos hebdos, 5/6 nos hors série, les gratuits ◯ 75 €

Règlement à l'ordre des Publications libertaires, à joindre au bulletin à renvoyer à :
Publications libertaires, 145, rue Amelot, 75011 Paris, 01 48 05 34 08

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Bulletin d'abonnement

Abonnement de soutien
1 an ◯ **95** €

Pour les chômeurs, les étudiants et les bénéficiaires du RSA, 50 % de réduction en France métropolitaine et gratuit pour les détenus. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international
(IBAN : FR76 4255 9000 0621 0076 4820 363).
(BIC : CCOPFRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Directeur de publication : Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0614 C 80740 – Imprimerie 3A (Paris)
Dépot légal 44145 – 1er trimestre 1977 Routage 205 – EDRB – Diffusion Presstalis.

Photos et illustrations de ce numéro : droits réservés.

Editorial

On achève bien les médecins du travail

Ce 14 mai, c'est le 20 heures sur France 2. David Pujadas parle aux Français droit dans les yeux ; il évoque l'enlèvement de Fiona, le fitness branchouille venu de Nouvelle-Zélande et les seins envolés d'Angelina Joly, la sainte Agathe sexy du showbiz. Mais, David est consterné : la veille, des méchants ont frappé, pillé et gâché la belle fête du fric du PSG. Valls est en difficulté, pour une fois qu'il veut faire populaire. Pantins de droite et de « gôche » échangent des mots doux convenus à propos de la gabegie… Quoi que David en pense, ça fait bien beaucoup d'importance accordée aux soudards ultrascons du PSG ! Quel chiqué, aussi, de dénoncer les « jeunes des cités ». Pas aussi cons que leurs aînés, ils n'en ont rien à foutre des milliardaires en short rincés par le Qatar. Eux qui sont dans la vraie vie, celle de la ségrégation, du chômage et de la démerde, ils sont venus passer, sans fausse honte, leur rage sur les bagnoles et les boutiques des quartiers de riches ! Tant va la cruche à l'eau…

David sourit finement : justement la caméra s'attarde avec complaisance sur une vague manif où employés et employeurs, main dans la main, exigent de pouvoir travailler le dimanche. Triste sommation de cons pour encore plus de consommation. À quand des manifs pour exiger des salaires alignés sur ceux des Roumains ou le rétablissement du travail des enfants ?

Enfin, David, le matois Aveyronnais, appelle à un peu de dignité : Virgin Megastore va mettre la clé sous la porte et brade le stock. Les licenciés écrasent une larme. Ils ont surtout les boules de voir une nuée de rascals – pas des cailleras, mais des propres-sur-eux – s'arracher, dans un accès de fièvre acheteuse, les iPod, casques et autres falbalas électroniques bradés à 50 % de leur prix initial. N'ont rien à foutre des licenciements, pourvu qu'ils puissent se gaver de titatas de merde, à la poubelle dans deux mois. C'est décidément trop de nausée. Fort heureusement, Pujadas sonne la fin du journal et on peut reprendre souffle dans un grand bol d'air publicitaire. Sombre soirée. Les politiques, les entreprises et les banques peuvent se pourlécher : à coup de pubs, de téloche et de mensonges putassiers, ils ont la population dont ils rêvent : une troupe aveugle de moutons suicidaires prête à sacrifier des droits acquis à grand peine pour suivre le joueur de flûte de la société néolibérale. Prête – pour en supporter la cruauté – à s'abrutir dans la saumâtre addiction du gavage et des jeux du cirque. Heureusement, les anarchistes ont des solutions et vont mettre bon ordre – sans le Pouvoir – à tout cela.

Moriel

Depuis quelques années, à la suite de suicides sur le lieu de travail de plusieurs salariés (à France Télécom, Renault ou La Poste, pour les plus médiatisés), la notion de psychopathologie liée au travail, qu'on appelle aussi risques psychosociaux, est largement connue du grand public. C'est même une question sensible, tant les conséquences humaines sont dramatiques. Dans de nombreuses entreprises, des commissions *ad hoc* ont été mises en place pour tenter de prévenir les suicides et de repérer les salariés en souffrance.

Fort, permanent, efficace

Avec des résultats plutôt mitigés, il faut le souligner. Car c'est dans l'organisation même de l'entreprise, ses nouveaux modes de « management », qu'il faut aller chercher la cause de cette souffrance, qui fait qu'un nombre élevé de travailleurs craquent et se trouvent dans des situations de stress, de dépression et de danger. Or ces conditions modernes de l'exploitation, basées sur la recherche du profit maximal et sur l'individualisation des tâches, n'ont pas été remises en cause.

On pointe la fragilité du travailleur, qu'on doit repérer et accompagner, pour lui permettre de mieux résister au rouleau compresseur. S'il ne va pas bien, c'est parce qu'il n'a pas les armes qu'il lui faudrait pour faire face, qu'il ne communique pas et qu'il est fragilisé par sa vie familiale et personnelle. Il doit être fort, performant, efficace ! On va lui apprendre à gérer son stress, on va le « coacher » (le coaching, une mine d'or !), lui donner des cours de yoga ou de méditation, voire lui permettre de rencontrer un professionnel de la psychologie et de discuter avec lui…

La médecine du travail…

Bien sûr, ces pathologies ne prennent pas toujours un tour aussi dramatique ou spectaculaire. Le stress au quotidien ne se voit pas toujours et parfois le salarié qui en souffre n'en a pas réellement conscience, se mettant de la sorte en danger. C'est le rôle du médecin du travail d'en détecter les signes avant-coureurs et de faire prendre les dispositions adéquates pour mettre le salarié à l'abri des éventuelles conséquences néfastes pour sa santé. Ce qui peut placer le médecin du travail dans une situation inconfortable vis-à-vis de l'employeur. C'est pour cela que, théoriquement, l'indépendance des médecins du travail est garantie par le Code du travail. Théoriquement, car les pressions des patrons et de leurs organisations sur les médecins du travail existent depuis qu'existe la médecine du travail.

… remise en cause

Ces pressions viennent de prendre un tour nouveau, avec la plainte devant l'Ordre des médecins d'un employeur contre le docteur Huez, médecin du travail à la centrale nucléaire de Chinon. L'employeur, la société Orys, sous-traitant pour le compte d'EDF, reproche au docteur Huez d'avoir remis à l'un de ses salariés un certificat médical attestant du lien entre son état psychique et ses conditions de travail. Le salarié en question avait usé de ce certificat devant la justice prud'homale pour appuyer son recours contre l'employeur. L'affaire est pour l'heure en suspens : le docteur Huez a refusé de se rendre à la convocation de l'Ordre des médecins, à laquelle devait aussi assister l'employeur. Notons au passage que ce médecin est syndiqué à la CGT. Ce cas

serait isolé, il n'aurait peut-être pas fait autant parler de lui (*sic* !) si de manière quasi simultanée deux autres médecins du travail n'avaient pas aussi fait l'objet des mêmes poursuites devant l'Ordre des médecins. L'un d'eux à même reçu un blâme de la part de l'Ordre des médecins, ce qui peut l'empêcher d'exercer son métier : il s'est pourvu en appel. Ce qui est d'abord choquant, c'est le moyen utilisé : ne peuvent porter plainte devant l'Ordre des médecins que des médecins ou des patients : hors, les employeurs ne sont pas des patients ! S'il existe un contentieux entre médecins du travail et employeurs, celui-ci doit se régler devant la justice. Il est manifeste que la voie utilisée vise avant tout à intimider et dissuader les médecins du travail. Tant qu'il s'agit de protéger les salariés des dangers d'une machine ou d'un produit toxique, passe encore : mais mettre en cause l'organisation de l'entreprise, son mode de direction du personnel (pardon, « ressources humaines »), cela les patrons ne le veulent pas.

Santé et médecine au travail

Les organisations professionnelles de la santé au travail ne s'y sont pas trompées, et ont lancé une campagne de soutien en faveur de leurs collègues poursuivis. Voilà ce qu'ont peut lire sur le site de l'association Santé et médecine au travail[1] : « *L'apparition des nouvelles formes de travail, le renouveau des stratégies managériales de mobilisation des salariés, de valorisation du "savoir-être", de l'initiative et de la responsabilité mobilisent une implication subjective dans le travail. Juridiquement, le durcissement et l'élargissement du droit du travail concernant l'obligation générale de prévention de l'employeur impliquent une meilleure prise en compte de la santé mentale au sein des conditions de travail. La loi de modernisation sociale a introduit dans le Code du travail l'obligation pour l'employeur de prendre les mesures nécessaires "pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs." [...] La mise en jeu de la responsabilité de l'employeur suppose qu'il soit possible d'identifier les causes des souffrances mentales constatées dans le travail, son environnement et son organisation. Les atteintes à la santé mentale présentent en apparence une causalité souvent plus diffuse associant des causes liées à l'exécution même du travail ou à l'organisation du travail et des causes en rapport avec ce que le droit appelle "la vie personnelle".*

» *Dans cette forte dépendance entre situation de travail et vie personnelle, toutes les combinaisons sont possibles et peuvent rendre difficiles l'identification du risque vécu par les salariés et c'est bien le travail clinique des médecins* [du travail] *qui peut rendre possible cette identification [...].* »

Il faut rester attentif et bien comprendre les enjeux : soutenir l'indépendance des médecins du travail, c'est maintenir la possibilité d'améliorer la santé au travail et de prévenir les risques psychosociaux.

M.

1. www.a-smt.org/

Plouf !

Il nous était annoncé que, début mai, l'État français comptait montrer ses muscles par un nouveau tir expérimental de missile nucléaire, le M51, depuis un sous-marin, au large de Penmarc'h (29).

La France fait en effet partie des neuf États détenteurs de la bombe atomique, aux côtés des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Russie, de la Chine, de l'Inde, du Pakistan, d'Israël et de la Corée du Nord, et il est de bon ton d'assurer sa place dans la cour des grands.

Aussi, dans la droite ligne de ses prédécesseurs, le chef actuel de l'État français confirme le développement de cette prétendue arme de dissuasion. Or le perfectionnement de tels engins de guerre ne fait qu'entretenir la course mondiale aux armements, prive les populations de milliards d'euros qui pourraient être bien plus utiles et entretient un climat mondial d'insécurité avec cette menace de destruction massive. Le programme global M51 est estimé à 31 milliards d'euros, soit l'équivalent de 18 000 postes d'infirmiers durant vingt ans.

De son côté, la Fédération antinucléaire de Bretagne dénonce dans son communiqué : « *Avec le missile M51, plus précis et donc permettant l'utilisation de bombes nucléaires de puissance réduite, le gouvernement français poursuit un objectif de banalisation des armes nucléaires et radioactives, et de leur usage. [...] Toute arme nucléaire ou radioactive est dévastatrice, et entraîne de graves conséquences sanitaires à moyen et long terme. L'usage d'armes à l'uranium appauvri employées en Irak, et probablement encore très récemment au Mali, le démontre.* »

Cette nouvelle violation du Traité de non-prolifération (TNP) vient malheureusement confirmer le mépris du gouvernement français pour le droit international. En contradiction totale avec les dispositions du TNP, François Hollande a une nouvelle fois tenté le 15 février de vendre des réacteurs nucléaires à l'Inde, un des trois seuls pays au monde non signataires du traité. Le Sénat a même été saisi d'un projet de loi « *relatif à la répartition des droits de propriété intellectuelle dans les accords de développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire* ». La France contribue ainsi à saboter purement et simplement le TNP, dans le seul but de vendre à l'étranger les réacteurs nucléaires d'Areva. La Fédération antinucléaire de Bretagne rappelle « *les liens indissociables entre nucléaire civil et nucléaire militaire, la technologie du nucléaire civile étant une passerelle directe vers la fabrication d'armes nucléaires* ».

Dimanche 5 mai, le SNLE (sous-marin nucléaire lanceur d'engins) *Le Vigilant* a lancé ce missile (12 mètres de haut, 56 tonnes, portée de 9 000 km, d'un coût de 120 millions d'euros… et d'une puissance de 60 fois Hiroshima !), qui devait traverser l'Atlantique. Et voilà qu'il explose en vol au bout d'une

minute ! Heureusement qu'il n'était pas porteur d'une ogive nucléaire : la Bretagne n'existerait plus et nous ne serions pas là pour nous gausser !

Cinquante-six tonnes de débris (métaux, matériaux composites divers, etc.) sont donc à chercher au large de la côte finistérienne sur une surface de 900 km² jusqu'à une profondeur de 100 mètres. Le carburant de cette « fusée » s'est éparpillé sur l'eau. Plusieurs navires de la Marine nationale sont déjà sur les lieux. Hop encore un paquet d'euros jetés par-dessus bord et un surplus de pollution ! Les pêcheurs locaux dénoncent la « mer poubelle ».

La Fédération antinucléaire de Bretagne (dont le groupe libertaire Lochu est membre) exprime son indignation devant le développement de telles armes : « *Oublié ! que le nucléaire civil et militaire, lors de ses essais dans le Sahara ou en Polynésie ou par ses rejets gazeux et solides dans l'atmosphère, la mer ou sur terre, a accumulé les mutations dans le patrimoine génétique de l'humanité ;*

» *Oublié ! que la France a recouru à l'énergie nucléaire civile pour obtenir la bombe : retraitement à Marcoule et enrichissement à Pierrelatte et ceci en dehors de tout contrôle démocratique ;*

» *Oublié ! que l'industrie nucléaire militaire pose les mêmes problèmes de sécurité dans les transports de ses éléments, le démantèlement de ses installations ou la gestion de ses déchets (véritable cauchemar du nucléaire).* »

Les gouvernements changent, la politique reste la même. EELV n'a toujours pas quitté la Majorité. Début 2012, le candidat à la présidentielle Mélenchon répondait à un militant antinucléaire : « *Vous me demandez de m'engager à suspendre la mise en service de nouveaux armements nucléaires tels que le quatrième SNLE-NG, le missile M51, le missile ASMP-A. [...] Je ne peux m'engager à ne jamais utiliser d'arme nucléaire contre quelque peuple que ce soit, cet engagement serait de mon point de vue contre-productif pour la cause de la paix que je défends.* » Ce fou assume d'avance de déclencher le feu nucléaire ! Au nom de la paix, bien entendu…

L'État est bien « *le plus froid des monstres froids* ». Mais des individus et des groupes se fédèrent pour dire non à cette folie. La Fédération antinucléaire de Bretagne est une de ses composantes.

S.

Groupe Lochu, Vannes

Camarade travailleur, tu as le choix : mourir au turbin ou mourir de faim

Caprice : Laurence Parisot, représentant le Medef, exige que le nombre des annuités nécessaires à la prise d'une retraite à taux plein soit augmenté à 43, et que l'âge légal de départ soit fixé à 65 ans minimum.

Photo : Lee Jeffries

Depuis des années, politiciens, patronat et médias nous disent inlassablement que le déficit cumulé des régimes de retraite ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui, on avance même qu'il pourrait atteindre, en 2020, les 200 milliards d'euros ! À moins, bien sûr, « *d'avoir le courage de dire qu'il faut une réforme des retraites* » (*dixit* l'ex-patronne du Medef, Laurence Parisot)… Après les réformes de 1993 (Édouard Balladur), de 1995 (qui fut mise en échec par un mouvement social digne de ce nom), de 2003 (François Fillon) et de 2010 (Éric Woerth), c'est donc Jean-Marc Ayrault qui, sous les plis du drapeau socialiste, s'apprête désormais à essayer d'imposer la sienne. Faut dire que le bougre est « poussé » – mais ça ne doit pas le déranger le moins du monde – par une Commission européenne qui, en échange de l'octroi à la France d'un délai supplémentaire de deux ans pour réduire son déficit (le ramener à 3 % du PIB), a obtenu du gouvernement socialiste l'engagement de la poursuite d'une politique de rigueur budgétaire et de compétitivité articulée autour d'une réforme de fond du marché du travail et… des retraites !

Cette nouvelle réforme des retraites, le gouvernement espère la mettre en débat à l'Assemblée nationale dès l'automne prochain, sur la base de ce qui aura été « négocié » lors de la conférence sociale prévue pour les 20 et 21 juin. Pas besoin, toutefois, d'attendre cette nouvelle mascarade de négociations patronat-syndicats pour se faire une petite idée de ce qui nous attend au bout du chemin… Car, lundi 13 mai, le gouvernement a reçu le Medef et les syndicats représentatifs pour préparer cette conférence sociale printano-estivale. Et ce qui en est ressorti, bien que peu étonnant, n'annonce rien de bon pour les travailleurs, lesquels seront à nouveau la cible privilégiée des politiques économes.

Ainsi, Laurence Parisot, représentant le Medef, a exigé que le nombre des annuités nécessaires à la prise d'une retraite à taux plein soit augmenté à… 43 ! Et, bien sûr, que l'âge légal de départ soit fixé à 65 ans minimum. À ces caprices patronaux, s'ajoute la crainte – fondée ! – que le gouvernement intègre à cette réforme ce qu'il a entériné pour celle des régimes complémentaires (voir *Le Monde libertaire* n°1706), à savoir la désindexation du montant des pensions sur l'inflation (ce qui, une fois de plus, est synonyme de baisse du pouvoir d'achat des retraités).

Bref, rien n'est certes encore décidé – ce n'est que le début du merdier –, mais la promesse du candidat Hollande d'un rétablissement de l'âge de départ à la retraite à 60 ans paraît bien loin… Et, à contempler ce qui se profile, il semble que, au final, les travailleurs n'auront la possibilité que de choisir entre une pension réduite (rappelons que la pension moyenne s'élève aujourd'hui à moins de 1 200 euros) ou travailler – si toutefois leur âge avancé ne les a pas jetés dans les rudes bras du chômage – jusqu'à plus souffle (l'espérance de vie en bonne santé est évaluée à 62 ans en moyenne pour les hommes, et à 63 ans pour les femmes).

De leur côté, la CGT et FO sont montées au créneau, affirmant un refus ferme de reculer l'âge de départ à la retraite et d'augmenter le nombre d'annuités. Sur le papier et dans les discours, les représentants des deux confédérations syndicales demandent (et, sur ce coup-là, on ne peut qu'être d'accord et applaudir des deux mains) à ce que ce soit les grandes entreprises qui financent la protection sociale – dont les retraites –, avec un calcul du financement en fonction des politiques salariales (une boîte qui use abondamment de la précarité paye davantage) et des bénéfices dégagés chaque année (plus une boîte fait de bénéfices, plus elle participe au renflouement des caisses sociales). Thierry Lepaon, le nouveau secrétaire général de la CGT, a même proposé d'augmenter le Smic à 1 700 euros, avant d'affirmer que « *le résultat d'une négociation, c'est avant tout le résultat d'une mobilisation* » et de promettre un ample mouvement social pour la rentrée. Bien sûr, on aimerait le croire. Mais quand on voit la non-mobilisation contre l'accord national interprofessionnel, on est plus qu'en droit d'en douter sérieusement… Alors, ne mettons pas notre confiance dans les bureaucraties, le résultat de cette réforme ne dépendra que du rapport de force syndical que nous saurons imposer dans nos boîtes et dans les rues.

Guillaume Goutte
Groupe Salvador-Seguí
de la Fédération anarchiste

Brèves de combat

Lutte dans l'éducation au Mexique

Au Mexique, le « nouveau » gouvernement incarne l'autoritarisme et l'extrême droite et suit les recommandations de l'OCDE au pied de la lettre. En moins de cinq mois, deux réformes ont été imposées qui se traduisent par des lois régressives et inhumaines, mais surtout qui renforcent la concurrence mercantile comme élément prédominant. Pour résister, les travailleurs de l'Éducation ont lancé une grève et plusieurs manifestations, demandant au gouvernement fédéral « *d'arrêter la mise en œuvre de la réforme éducative, parce qu'elle ne repose pas sur un consensus avec la société* ». Seront-ils entendus par un gouvernement aux oreilles ensablées ?

Mêle-toi de…

Laurence Parisot (de quoi je me mêle ?), réclame 43 ans de cotisation et le report de l'âge de départ au-delà de 65 ans. Le gouvernement veut légiférer en urgence pour donner des gages à la Commission de Bruxelles et à l'amie Merkel (de quoi se mêle-t-elle ? Et ça rime…).

Restons calmes

Tout juste une semaine après l'annonce de la suppression de 1 000 postes à la Société Générale, Frédéric Oudéa, PDG du groupe, a vu ses bonus augmenter de 75 % en 2012. On pense qu'il doit trouver ça logique, comme une espèce de prime à la tâche !

Météo syndicale

« L'Alliance non seulement ne craint pas et ne regrette pas l'indignation de la bourgeoisie provoquée par les grèves, mais, au contraire, la désire pour réveiller, dans la bourgeoisie comme dans la classe ouvrière, la conscience de leur incompatibilité, avec, comme résultat inévitable, l'absolution de la bourgeoisie. » Il s'agit, bien sûr, d'une déclaration de l'Alliance, machine politico-subversive animée, entre autres, par Bakounine dans la fin des années 1860[1]. À l'époque, il y avait des divergences au sein de l'Internationale, de la Fédération romande. Une circulaire avait même mis en garde contre le « *recours abusif aux grèves tout juste bonnes à* "exciter la haine de la haute bourgeoisie" » !

À quoi bon, encore une fois, ressortir de vieux trucs rappelant certaines positions proudhoniennes ? Bien que dans cette époque post-sarkozyenne au goût plus qu'étrange et où (au moins dans les déclarations) les directions syndicales ne craignent plus de souffler sur les braises de la colère, il faille être toujours sur ses gardes.

Et ne pas oublier que Laurence Parisot, il y a peu, trouvait charmant de faire la causette avec les représentants de la CFDT et de la CGT[2]. Elle les trouvait ouverts au dialogue et garants d'un avenir social à sa guise. La suite, heureusement, lui prouva que non, la faute aux syndicalistes ruant dans les brancards. On aurait peut-être préféré un réflexe syndicaliste unitaire.

On s'est bien moqué, y compris dans ce journal, des déboires de succession au Medef. Mais quand beaucoup d'idées patronales sont dans les cerveaux des pouvoirs publics, il y a du mouron à se faire. À Matignon pour les retraites, la première organisation à être reçue fut la patronale, Medef et CGPME des petites et moyennes entreprises. Au menu : allongement de la durée de cotisation et report de l'âge légal en plats principaux !

Dans le fond du tableau, on oublie ce que l'on a appelé le « scandale de l'UIMM » (Union des industries et des métiers de la métallurgie). Ça causait de la caisse noire de l'organisation patronale qui « arrosait » les partenaires de la vie sociale… On ne sait toujours pas qui des syndicats et à quelle hauteur. Le renvoi en correctionnelle de ce procès avait été décidé en août 2012. La suite reste dans le flou… Et pourrait éclairer notre lanterne sur bien des aspects de la vie syndicale ! En attendant de renverser la marmite.

Jean-Pierre Germain
Groupe Salvador-Seguí
de la Fédération anarchiste

1. La chose avait fait les choux gras des partisans du socialisme de caserne. Alors que c'était une simple « fraction antifraction » !
2. Les oppositionnels de la CGT trouvaient aussi que Bernard Thibault voyait bien souvent Nicolas Sarkozy.

PAVÉ D'ANAR avec SABIA ET MAZOCH KROKAGA

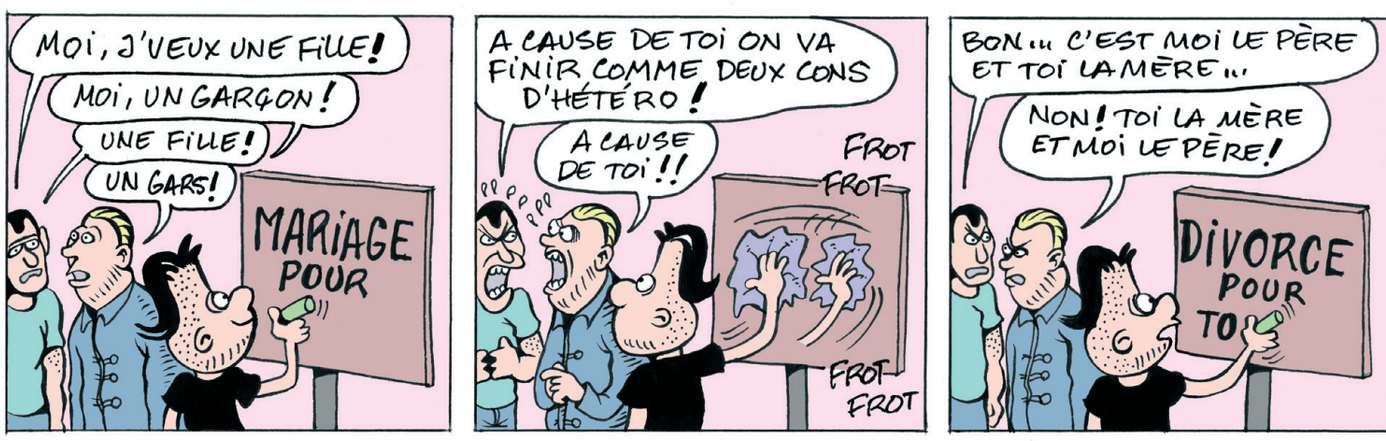

Krach Boum Uh !

La spéculation comme une fin en soi

Le THF (trading à haute fréquence) est une techniques qui mobilise les vastes ressources de l'informatique pour fabriquer de la spéculation automatique, au mépris de conséquence probablement funestes.

Dans « Traders et prédateurs » (*Le Monde libertaire*, n° 1667, 5-11 avril 2012), j'avais évoqué l'existence de pharaoniques projets d'infrastructures sous-marines dédiées au THF, le trading à haute fréquence (des dispositifs automatiques de transactions boursières en masse et à haute vitesse). Une loi récemment proposée par le ministre de l'Économie Pierre Moscovici se donne pour but de s'opposer notamment à cette pratique spéculative (on verra en conclusion qu'il n'en est rien). Autant dire que les enjeux sont d'une importance cruciale. Eh bien une fois de plus, force est de constater que les médias de masse télévisuels et les éditocrates renâclent à se pencher sur les pires aberrations du capitalisme et de l'ordre bourgeois, en faisant diversion à grands coups d'indignations surjouées quand un Cahuzac s'adonne à la fraude fiscale et que les gouvernants, en place ou en mesure de le redevenir, s'agitent avec des trémolos dans la voix pour nous assurer – en le jurant sur la sainte République – que tous ces comportements infâmes seront jugulés. Le tout pour mieux affirmer qu'il n'existe aucune alternative : l'austérité pour régler la dette de l'État, les économies drastiques sur le dos des plus démunis, la retraite qu'il faut prendre plus tard, etc. Oui, mais pendant ce temps-là, la mégamachine financière bat son plein, à côté de laquelle les comptes suisses de Cahuzac, les tableaux de Guéant ou encore l'achat d'un appartement de 7 millions d'euros par le fils Fabius alors qu'il ne paie pas l'impôt sur le revenu sont *peanuts*.

Décrypter l'opaque

Deux livres récents traitent de ce sujet extrêmement préoccupant du THF : *Krach Machine* (de Frédéric Lelièvre et François Pilet, Calmann-Lévy, 2013) et 6 (Zones Sensibles Éditions, 2013), lequel s'ouvre sur cette citation de Henry Ford, a une époque où le système économico-financier était bien moins compliqué que de nos jours : « *Il est appréciable que le peuple de cette nation ne comprenne rien au système bancaire et monétaire. Car si tel était le cas, je pense que nous serions confrontés à une révolution avant demain matin.* » Le THF donc, ce boursicotage high-tech, provoque au moins (euphémisme…) trois désastres :

1. Il amplifie les effets délétères d'un système économico-financier basé sur la dictature des marchés et il est un facteur considérable de crise systémique dudit système ;

2. Il nécessite des infrastructures onéreuses et potentiellement dangereuses (ce que j'indique dans l'article susmentionné : dépose de câbles sous-marins dans des zones naturelles indemnes de gros équipements) ;

3. Il surajoute une intense zone d'opacité (à cause de la vitesse des transactions, de l'ordre de la microseconde, et de la masse des transactions simultanées, des milliards par jour) à un système déjà fortement marqué par la brutalité et le mépris des intérêts du plus grand nombre (notamment quand il est question de spéculations sur les denrées alimentaires de première nécessité, elles aussi devenues la proie du THF).

On peut ajouter aussi qu'un nouveau bizness totalement inutile (sauf pour ses bénéficiaires directes), donc parasitaire, a été créé : les sociétés qui pratiquent le THF se payent des « services » rendus en prélevant un pourcentage sur les transactions, certes infime mais multiplié par des milliards et des milliards d'occurrences, ce qui génère donc des chiffres d'affaires très importants, donc des dépenses qui, n'en doutons pas, seront supportées non par les boursicoteurs mais par les centaines de milliers de travailleurs de ces entreprises soumises par leurs dirigeants à ces jeux boursiers.

Autre déboire qu'il faut affronter dans ce genre d'activité : les failles informatiques. Ce sont donc des algorithmes (en gros, des logiciels) qui opèrent ces transactions. Si un logiciel est défaillant, vu la densité d'opérations à la seconde et les montants en jeu, une erreur s'amplifie de manière explosive et les pertes sont alors gigantesques – pertes qu'il faudra bien résorber, une fois encore certainement pas par les fautifs… Lelièvre et Pilet donnent l'exemple d'une société de courtage ayant eu recours à un logiciel de THF pas au point, occasionnant 10 millions de dollars de pertes par minute ; il a fallu 45 minutes pour s'en rendre compte et stopper les transactions… Les auteurs nous apprennent aussi qu'uncâble sous-marin va être posé entre New York et Londres spécialement pour le THF, escomptant un gain de 5 millisecondes pour un coût de 250 millions de dollars. Tous les Kerviel qui soit se gourent dans leurs opérations de Bourse, soit se goinfrent sur ordre des sociétés de courtage sont peut-être des ustensiles moins graves, dans ce système odieux, que le THF et ses dangers potentiels.

Dérobades socialistes

Et en France, que font Hollande et ses mollassons gouvernementaux (avez-vous déjà essayé de diriger un bateau avec un gouvernail mou ?) ? La loi bancaire de Moscovici initialement proposée fin 2012 évitait le problème en faisant semblant de le régler. Le ministre prétendait taxer le THF, ce qui est un mensonge. En effet, le THF était interdit si sa fréquence s'avérait supérieure à une valeur temporelle précise ; par conséquent, pour échapper à cette interdiction, il suffit de « trader » à une fréquence plus rapide (en réalisant des opérations toutes les 0,51 seconde), ce dont sont bien évidemment capables les outils de THF… C'est un peu comme un code de la route qui interdirait de rouler à plus de 200 km/h, en pensant qu'il n'existe pas de bolides automobiles capables d'aller plus vite… De plus, ce texte exclut de la taxation (censée être dissuasive ?) un certain type de transactions dites « activités de tenue de marché ». Or, le THF porte notamment sur ces activités. Donc, là encore, une échappatoire aux moyens de régulation (des interdictions en fait) qu'il faudrait mettre en place pour lutter contre ces pratiques fatales. Un spécialiste de ces questions estimait alors que si la loi restait en l'état, 80 à 90 % du THF échapperont à l'interdiction. Qu'en sera-t-il de la loi définitive ? Sans doute désespérément conne, hypocrite, en un mot : moralement frauduleuse.

Marc Silberstein
Groupe libertaire Louise-Michel

Contre l'homophobie

Plusieurs milliers de personnes ont défilé dans les rues de Crest dans la Drôme pour une première marche contre l'homophobie et pour l'égalité des droits. Le choix de cette ville de 8 500 habitants pour défiler ne tient pas au hasard : le maire n'est autre qu'un des plus farouches opposants de la loi Taubira, le député UMP Hervé Mariton.

Et vive le spo-ooo-rt !

Les incidents qui ont émaillé la célébration du titre de champion de France du PSG, lundi 13 mai, ont fait 32 blessés et provoqué 39 interpellations. Nous ne pouvons que conseiller aux sportifs et surtout amateurs de foot qui ne l'auraient pas encore fait de se précipiter sur l'ouvrage des Éditions libertaires : *Éloge de la passe : changer le. sport pour changer le monde*.

Pas cher le Maya

Au Guatemala, le général Efrain Rios Montt a été condamné le 10 mai 2013 par la justice à 80 ans de prison pour génocide et crimes de guerre (1 771 Indiens tués entre 1982 et 1983). Une décision inscrite dans le début d'une difficile réconciliation dans ce pays où 200 000 personnes sont mortes ou disparues en trente-six ans de guerre. Sous la courte dictature de Efrain Rios Montt, 10 000 Mayas furent massacrés. 80 ans de prison pour 10 000 assassinats, c'est moins cher qu'un braquage d'épicerie aux États-Unis.

Chronique néphrétique

Il y a une alternative (Enterrons Thatcher)

C'est une fin de réunion, de meeting révolutionnaire. Il y a trente ans ou l'année passée. Et les gens du public posent des questions : « *C'est bien beau vos idées de virer le capitalisme, mais vous allez mettre quoi à la place ? Comment ça va être organisé si c'est plus le profit qui dirige ? Etc.* » Ah ! Les questions sur la société idéale… et les sourires complices des militants qui la connaissent la question, depuis le temps ! Et toujours les mêmes réponses, généreusement générales. Les militants qui ont le plus de bagout, de bouteille, de naïveté ou de certitudes occupent « le champ des réponses » avec du possible, presque aussi bien que des VRP. Le gars du public pense qu'ils lui font un beau numéro de langue de bois, mais il ne le dira pas, pour pas se fâcher… Lorsqu'il réclame du concret sur les inégalités, la monnaie, les capitaux, l'organisation de l'économie, etc., on lui répondra, selon qu'on soit trotskyste ou anarchiste, avec les éléments positifs de l'État ouvrier soviétique (ou ce que cela aurait pu être, si…) ou des exemples de coopératives, d'expériences autogestionnaires, de monnaies sociales dont il n'a jamais entendu parler. Souvent aussi, la soirée se terminera, s'il insiste et veut des précisions, avec un « *De toute façon, après la révolution, ce sont les gens qui décideront, on ne peut pas le faire à leur place…* » Argument éthiquement sympathique, mais aussi façon de botter en touche.

En sortant, le gars pense qu'ils parlent bien, qu'ils sont forts pour critiquer, qu'ils ont humainement raison mais que, question projet, y a pas grand-chose de sérieux… [1]

Pourtant, a-t-on aujourd'hui les moyens de proposer une alternative anticapitaliste à l'échelle de la société qui s'appuie sur des fondements économiques présents et déjà performants ? ; qui attaque la domination du discours libéral sur la pensée ? ; qui permette de reprendre l'offensive à la fois intellectuellement et dans les luttes ? ; qui permette, dans les combats à venir, d'associer bien plus largement que les différents groupes, syndicats, partis et chapelles ? ; qui dépasse ses frontières partisanes et regroupe les aspirations de la majorité des couches sociales en leur permettant de mieux vivre ?

Il y a une alternative, avec un secteur non marchand déjà existant (le salaire socialisé des caisses de Sécurité sociale) qui, par tous les moyens politiques et mouvements sociaux, doit continuer sa croissance, s'étendre, puis devenir hégémonique face à la propriété lucrative.

Secteur non marchand qui ôterait aux capitalistes les pouvoirs qu'on leur attribue : la « dette », les diktats des actionnaires et fonds de pension, leur pouvoir de placer ou non des capitaux là où bon leur semble, leur droit de vie ou de mort sur des régions entières, le chantage à l'emploi et le pillage sous forme de subventions de l'argent collectif ; qui permettrait ainsi de soigner la schizophrénie des militants anticapitalistes à la recherche de repreneurs capitalistes…

Une alternative qui propose un salaire universel, selon qualification, à vie ; la fin de la propriété lucrative pour le remplacer par la propriété d'usage ; mais qui ne supprime pas la libre association et l'esprit d'entreprise ; qui annule la dette, vol caractérisé des banquiers et usuriers ; et crée une caisse d'investissements alimentée par nos cotisations.

Une alternative dans laquelle, comme dans toute société, se pose et se règle le problème d'attribution de valeur économique aux activités humaines. Et qui pourrait donc, exemples parmi d'autres, estimer « inqualifiable » l'art de la manipulation publicitaire ou la production d'objets nuisibles à la santé. Une société autogérée par les producteurs de richesses eux-mêmes, les travailleurs.

Une alternative, on le voit, qui permette de fédérer beaucoup des combats actuels, qui oblige à clarifier (à travailler !) nos conceptions du travail, du salaire, à établir et maîtriser des contre-discours de l'économie, à faire l'effort d'œuvrer collectif et à mettre en avant les intérêts d'une classe, pas d'une boutique. Une alternative qui revivifie le syndicalisme, l'anticapitalisme, toutes les luttes sociales et laisse le champ libre à toute expérimentation. Une telle alternative existe-t-elle ? Oui. À charge pour tout groupe ou individu qui se donne pour objectif de changer la société de s'y confronter et d'émettre des arguments critiques. De toute façon, cela ne pourrait qu'élever le débat politique, clarifier les positions de beaucoup et dénoncer les postures postiches.

Rodkol

Rodkol netcourrier. com

1. Lisez Bernard Friot, *L'Enjeu des salaires*, *L'Enjeu des retraites*, *Puissance du salariat*.

En piqué sur le Grand Ouest

photo du mouvement

Il est difficile d'avoir une vision complète de la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et son monde tant les acteurs sont nombreux et variés… Survol.

Stef@

Groupe Lochu, Vannes

Du côté du pouvoir… Le piège de la commission de dialogue, initiée par le gouvernement pour intégrer les contestataires les plus légalistes, n'a heureusement pas fonctionné… dans la mesure où le principe même de l'aéroport n'était pas sur la table ! Ayant des représentants dans ce gouvernement, seul Europe Écologie-Les Verts s'était félicité de cette prétendue ouverture. Niant l'évidence, même s'il compte des militants impliqués dans l'opposition à l'aéroport, ce parti est de fait complice de la répression.

Ainsi, l'apparence de concertation n'a guère freiné l'occupation policière et militaire, ni les arrestations ni les procès. Une personne a passé cinq mois en prison !

Si cette commission a conclu à la justification d'un nouvel aéroport, en revanche elle a émis de grandes réserves concernant ses conséquences écologiques et les mesures compensatoires censées y remédier. Elle préconise une nouvelle étude qui prendrait deux ans, repoussant d'autant la construction. Simple avis, le gouvernement n'est pas tenu de le suivre.

La présence quotidienne policière a été levée le 20 avril. Mais les raisons en sont obscures. Certains y ont vu une conséquence des réserves émises par la commission de dialogue. D'autres évoquent le redéploiement des forces de police pour les manifestations « sociales » annoncées en mai et juin.

Parti socialiste, UMP, une bonne partie des fédérations PCF, etc. défendent toujours le développement qu'impliquerait, selon eux, le projet d'aéroport.

Passons maintenant du côté des opposants et des diverses tactiques utilisées.

Les « institutionnels »

Même si le qualificatif est artificiel, par « institutionnels » nous entendons la coordination des opposants qui réunit les associations dont la principale est l'Acipa, les organisations non gouvernementales, les partis politiques, les élus et les syndicats opposés à cet aéroport. En réponse aux promoteurs de l'aéroport Grand Ouest, ces « institutionnels » ont effectué un boulot immense, notamment le contre-argumentaire juridique, social, écologique. Ils ont aussi organisé de grands événements durant l'été, avec fresque humaine, élargissant les contributions à la lutte contre tous les grands projets inutiles et

à leur nécessaire convergence. Cette perspective a permis de donner au combat à NDDL, limité d'abord à une dimension régionale, une audience nationale et même internationale. Pour autant, ce n'est pas la dynamique capitaliste ni celle de l'État qui est dénoncée.

Grand rassemblement de solidarité et d'affirmation du refus de l'aéroport (40 000 participants), la chaîne humaine du 11 mai n'a pas échappé à la politique du spectacle et donc ne tranche pas avec la société qui a conçu cet aéroport, notamment par la location d'un hélicoptère pour donner des images aux grands médias. Les processus de décision et le budget pour élaborer cette chaîne peuvent aussi être soumis à critique. Avant l'invasion policière, ces « institutionnels » se démarquaient profondément des zadistes et n'hésitaient pas à les critiquer, le squat, les actions directes illégales comportant parfois de la violence… Pour la coordination de la lutte, les zadistes n'étaient pas toujours pris au sérieux, et les décisions prises en commun pas toujours respectées. La répression a effacé ces dissensions mais elles réapparaissent dans certains communiqués. Les élections municipales de 2014 préoccupent les partis politiques… De fait, les grands médias relaient à nouveau prioritairement la parole de ces partis.

Photo : Daniel Maunoury

La ZAD

Composée de groupes et individus très divers, lieu de vie et d'expérimentations sociales pratiquant le plus possible l'autogestion, c'est le changement de société qu'elle propose qui a généré le plus grand courant de sympathie. Avec la répression, elle a vu affluer un grand nombre de personnes sur la zone. Il n'y a jamais eu autant de monde ! Et donc parfois avec les problèmes que cela génère, d'autant que compte tenu du contexte d'occupation, il n'a pas toujours été simple de transmettre l'historique du lieu, comment on y vit, ce qui y est recherché…

Durant l'occupation policière et militaire, au nez et à la moustache des bleus, de nombreux lieux ont été construits collectivement. Une coordination des différents groupes de la ZAD est même apparue nécessaire, chacun préservant son autonomie. Maintenant que la pression policière est levée, beaucoup aspirent à vivre leur vie, à réaliser leurs cultures pour s'installer dans la durée… tout en continuant la lutte, mais en se préservant un peu du « tourisme militant ». De fait, il n'y a plus de lieu central d'accueil pour les gens de passages ou les nouveaux arrivants. Cet aspect est en réflexion car c'est à partir des liens tissés que s'est constitué un réseau de résistance.

Les « Copains »

Les Copains[1] sont des collectifs de paysans (souvent affiliés à la Confédération paysanne), organisés par département, qui tentent de réfléchir à ce que pourrait être l'occupation des terres libres quand le projet d'aéroport sera abandonné et notamment pour accompagner et pérenniser l'installation de nouveaux paysans sur des fermes à échelle humaine, respectueuses de « l'homme » et de l'environnement. La ferme de Bellevue est la première à avoir reçu son soutien. L'opération Sème ta ZAD de mise en culture de la zone, à compter du 13 avril, s'est faite en coordination avec les Copains.

Les comités locaux

Depuis l'arrivée des forces de l'ordre le 16 octobre, des collectifs se sont constitués dans toute la France, et même au-delà. On en dénombre 200 environ aujourd'hui. Ces comités prennent de manière autonome des initiatives, aussi bien pour populariser la lutte contre l'aéroport, récolter des fonds, mettre la pression sur le groupe Vinci (opération péage gratuit) et le Parti socialiste. La lutte, très créative, a remis au goût du jour les pratiques d'action directe, transgressant au besoin la légalité.

Le lieu construit collectivement le 17 novembre, La Châtaigne, est maintenant géré, chaque semaine, par un nouveau comité qui élabore son propre programme.

Un slogan mobilisateur est « *La ZAD est partout* ». Il peut être compris de deux manières : outre relayer le combat anti-aéroport il sert aussi de références à des luttes locales contre des projets capitalistes et étatiques mortifères.

Au-delà de la pétition, de l'interpellation des élus, et du rassemblement de protestation, les terrains convoités par les pouvoirs sont désormais occupés. Ainsi, vient de s'ouvrir une zone à défendre, dans le bois de Troncay (dans le Morvan) contre un projet industriel d'incinérateur-scierie ne correspondant pas aux besoins locaux et générateur de pollution. D'autres occupent depuis décembre 2012 la ferme des Bouillons à Mont-Saint-Aignan (près de Rouen), achetée par le promoteur immobilier Immochan, et y développent une agriculture alternative. Près d'Avignon également, des terrains sont occupés collectivement à l'issue d'une manifestation pour maintenir une agriculture face à un projet d'autoroutes.

Et maintenant ?

Le gouvernement cherche à l'évidence l'enlisement. Pourtant, la lutte semble réussir à s'inscrire dans la durée et à essaimer. Cette lutte a aussi conduit nombre de personnes à manifester devant le tribunal de Saint-Nazaire en solidarité avec les personnes poursuivies, mais également à écrire aux prisonniers de la lutte.

Le soutien aux emprisonnés n'est pas le plus mince des acquis de cette lutte, sortant le combat anticarcéral de son confinement. Elle montre combien la taule s'inscrit comme outil de contrôle par l'État de la contestation sociale et non comme une prétendue protection de la société.

Pour terminer, savourons ce mot du président PS du conseil général de Loire-Atlantique, Jacques Auxiette : « *Chercher à faire en sorte que le gouvernement réussisse sur ce projet, qu'il n'y ait pas de dérapage. Ce n'est pas plus compliqué qu'au Mali !* » « *Assumer quand on expulsera. C'est ça l'État de droit.* »

Eh oui, c'est cela l'État : la guerre à l'extérieur et… à l'intérieur ! **S.**

1. Copain : Collectif d'organisations professionnelles agricoles indignées par le projet d'aéroport. (*Ndlr.*)

La société que nous font le patronat et la CFDT

Pierre Bance

Goya : *Chien*

À l'origine, l'État se construit par la force, Dieu la légitime, le droit la sert. Celui qui possède les moyens de la contrainte physique impose son État par la violence pour son profit. Celui qui possède la puissance financière achète la violence qui lui permettra de contrôler l'État pour étendre son pouvoir et faire fructifier ses capitaux[1]. L'inégalité et l'injustice entre les tenants du pouvoir, les forts, les riches, leurs protégés, et ceux qui les subissent, les exploités, les faibles, les pauvres se révélèrent, au cours des siècles, de plus en plus insupportables avec le progrès des sciences et des techniques, avec les idées nouvelles. Les plus intelligents des exploiteurs comprirent qu'il fallait donner une autre légitimité au pouvoir d'État que la désignation divine. À partir de la Révolution française se construisit la démocratie inspirée de l'enseignement des philosophes des Lumières. Les révolutionnaires de 1789 décrétèrent que la légitimité du gouvernement de l'État ne viendrait plus de la violence expropriatrice des chefs barbares, du Dieu des rois et empereurs, qu'elle viendrait du peuple. On entrait dans la modernité. La nouvelle puissance politique et économique, la bourgeoisie, conçut en moins d'un siècle cette merveille de l'exploitation paisible qu'est la démocratie parlementaire, qu'Alain Badiou appelle le capitalo-parlementarisme[2]. Elle permet à la classe dominante de conserver la propriété des moyens de production et de contrôler le pouvoir tout en laissant croire à une égalité entre tous les citoyens. Le principe électoral est la base de cette illusion. Chacun imagine avoir sa part dans la conduite du pays alors que, quel que soit le gouvernement, l'État joue un rôle régulateur au profit de la propriété ; il veille à ce que certains exploiteurs n'aillent pas trop loin pour éviter des désordres ; il anticipe ou répond à la grogne des exploités pour désamorcer leur révolte. Le droit du travail, agissant sur la relation primaire du capitalisme, l'exploitation du travailleur salarié[3], le plus dangereux pour l'ordre établi, est l'exemple approprié pour comprendre l'enjeu et le mécanisme de la régulation démocratique.

Droit du travail et droit des affaires

Quand les travailleurs sont en situation de force, l'État oblige le capital, s'il ne le comprend pas lui-même, à leur concéder des droits ou des avantages ; quand les travailleurs sont en situation de faiblesse, l'État laisse les exploiteurs les leur reprendre ou les limiter. Ce mouvement alternatif est inhérent à la lutte des classes et s'articule avec les fluctuations de l'économie. Quand cette dernière est en expansion, le patronat est disposé à partager pour éviter la confrontation sociale et si celle-là se produit, il cède. Quand elle est en récession, du fait des dysfonctionnements de sa propre machine, le capital est prompt à inverser la tendance en invoquant la nécessité de réformer pour le bien commun, de restreindre dans l'intérêt général, de faire preuve de réalisme pour revenir à la prospérité.

En 1945, et les années qui suivent, la classe ouvrière, aguerrie dans la Résistance, bien organisée dans ses syndicats, est en mesure de mener une révolution, au moins une insurrection. Pour éviter l'une ou l'autre, l'État lui concède des droits importants : institution des comités d'entreprise et relance des délégués du personnel, statut « avantageux » des salariés des entreprises nationalisées, installation de la Sécurité sociale et participation des syndicats à sa gestion, nouvelle loi sur les conventions collectives renforçant le rôle des syndicats par la représentativité, etc.

On pourrait aussi prendre pour exemple l'après-Mai 68 avec la loi sur les délégués syndicaux et la section syndicale d'entreprise, la mensualisation, le développement de la formation professionnelle, la loi de 1973 sur la cause réelle et sérieuse du licenciement, etc.

À chaque situation comparable, l'État fait ainsi d'une pierre deux coups : en améliorant le sort des salariés, il désamorce la contestation tout en renforçant son emprise sur les organisations ouvrières enserrées dans un filet juridique les contraignant à collaborer au système d'exploitation.

Après la victoire socialiste de 1981, les lois Auroux de 1982, du nom du ministre du travail Jean Auroux, accordent de nouveaux droits non négligeables sur la représentation du personnel, la négociation collective, la durée du travail, la limitation des contrats à durée déterminée et du recours à l'intérim, etc. Dans la foulée sont aussi votées la retraite à 60 ans et la cinquième semaine de congés payés. Mais, parallèlement, ces lois promeuvent des idées consensuelles telles que la « démocratie économique », les travailleurs « citoyens de l'entreprise », l'« entreprise citoyenne » qui préparent, perfidement, la déconstruction du droit du travail. Avant même le « tournant de la rigueur » de 1983, la première pierre en est posée par la loi du 13 novembre 1982 qui permet aux accords d'entreprise de déroger, en moins favorable, à des dispositions législatives et réglementaires lorsque lesdites dispositions l'autorisent. Les socialistes et la fraction éclairée du patronat s'étaient entendus pour, d'un côté, accorder des droits indispensables à la crédibilité des premiers, de l'autre, pour moderniser le droit du travail dans le sens voulu par la mondialisation de l'économie[4]. Le virus d'une remise en cause radicale de cent ans d'avancées sociales était instillé par une gauche phagocytée par les sociaux-chrétiens venus de la Confédération française démocratique du travail (CFDT).

Les choses se dégradent au long des années. La précarité de l'emploi pénètre le droit du travail par de multiples fissures légales et conventionnelles dont les plus significatives furent les lois Aubry de juin 1998 et janvier 2000 sur les 35 heures hebdomadaires, échangeant une réduction de la durée du travail contre sa flexibilité et la « modération » salariale ; cette réduction, qui n'était pas une revendication première, fut un mauvais *deal* dont les salariés ne perçurent pas le vice sur le coup[5]. De retour au pouvoir en 2002, la droite pouvait parfaire le travail et accentuer le repli des droits des travailleurs. Notamment, les lois Fillon du 4 mai 2004 et Sarkozy-Fillon du 20 août 2008 étendent les cas où les accords d'entreprise peuvent déroger à la loi et leur permettent de contenir des dispositions moins favorables que la convention de branche. Pris dans un complexe jeu politique, les syndicats ne bougent pas, voire encouragent le repli, comme la CFDT approuvant la réforme scélérate des retraites en 2003, ce qui lui vaudra de perdre quelques dizaines de milliers d'adhérents[6]. Le programme de la gauche en 2012 n'a pas à son ordre du jour d'améliorations des droits sociaux. Tout occupé à leur faire accepter les fermetures d'entreprises, le gouvernement socialiste abandonne les travailleurs en rase campagne, invoquant une énième crise plutôt que son impuissance devant les multinationales. Pendant ce temps, la droite se droitise, l'extrême droite prospère, les organisations syndicales sont bâillonnées par leurs bureaucraties politiciennes, et surtout… s'affaiblit la conscience de classe. Le capitalisme oblige les ouvriers au recul : ils acceptent le développement de la flexibilité et de la précarisation, ils concèdent des retours en arrière sur les salaires, la durée du travail, la productivité, sous la menace de fermeture, de chantage aux délocalisations. L'État accompagne le mouvement et le prolonge avec la législation nécessaire en allongeant l'âge des départs en retraite et la durée de cotisation, en diminuant l'indemnisation du chômage comme les remboursements de l'assurance maladie. Les travailleurs, fragilisés, menacés, ne négocient plus le maintien de l'emploi mais les conditions de sa suppression quelquefois après des luttes dures, souvent désespérées.

L'ANI, une résurgence corporatiste

Désormais la négociation sociale intègre la logique patronale des fatalités économiques telles les contraintes de la compétitivité internationale et la nécessité de délocaliser donc, l'impérative obligation de licencier. L'œuvre dévastatrice s'accélère avec l'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 signé entre le Medef, d'un côté, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, de l'autre ; accord entériné par le projet de loi sur « la sécurisation de l'emploi »[7]. La loi a été définitivement votée par le Sénat le 14 mai, sans modification majeure par rapport à l'ANI[8]. Ce texte était initialement intitulé : projet pour un « nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de l'emploi ». La sobriété nouvelle de son titre n'en a pas modifié le contenu. Reste la

quadrature du cercle : être au service de la compétitivité des entreprises en préservant l'emploi des travailleurs. Reste ce qui paraît le plus probable : construire un nouveau modèle économique et social. D'inspiration néolibérale, celui-ci tend à remettre l'élaboration de la norme aux partenaires sociaux, de préférence au niveau de l'entreprise qui serait le mieux adapté. La mission régulatrice de l'État est circonscrite au minimum, avec la tentation de limiter son rôle à homologuer ce qui a été négocié, sa justice se chargeant seulement de le garantir. Ainsi voit-on que la crise, selon un schéma éprouvé, sert l'adaptation du capital aux nouvelles données économiques.

Les trois néfastes piliers du droit social

S'agissant du droit social, base juridique de l'exploitation, un système à visée quasi libertarienne se met en place ; il repose sur trois principaux piliers :

1. La cogestion de la précarisation. L'entreprise doit être gérée par l'employeur avec des syndicats qui adhèrent à cette idée folle de préserver l'emploi en le précarisant[9]. Les accords signés dérogeront de plus en plus largement à la loi et aussi se soustrairont de plus en plus à l'appréciation du juge, lequel est déclaré incompétent en matière économique, voire hostile au marché. Renaît le mythe du juge rouge.

2. Le fait majoritaire. Les accords signés par des syndicats représentant une majorité de salariés, voire moins, s'imposeront à tous les salariés, lesquels ne pourront plus opposer les clauses plus favorables de leur contrat de travail et seront légitimement licenciés s'ils rejettent les dispositions conventionnelles[10]. Peut-être, à l'avenir, pourront-ils ne pas être licenciés mais considérés comme démissionnaires au nom de leur liberté individuelle.

Pendant ce temps, la droite se droitise, l'extrême droite prospère, les organisations syndicales sont bâillonnées par leurs bureaucraties politiciennes, et surtout… la conscience de classe s'affaiblit. Le capitalisme oblige les ouvriers au recul.

3. La privatisation de la protection sociale. Petit à petit le patronat reprend en main la gestion et le contrôle de la protection sociale avec pour objectif de la privatiser, ne laissant qu'une Sécurité sociale résiduelle, une aide médicale pour ceux qui n'ont rien.

Les ambivalences et les évolutions du droit social se prolongent dans le domaine de la santé : il faut avoir une population bien portante pour bien produire ; de l'éducation qui doit former des corps professionnels compétents et dociles si possible ; du logement pour parquer le bétail salariés ; des transports et des infrastructures dont l'objet principal est de faciliter la circulation des marchandises et l'acheminement de la main-d'œuvre. Entre la rapacité du capital contrariée par ses obligations économiques, sa volonté d'appropriation du commun par la privatisation et la volonté de la population d'améliorer sa vie quotidienne s'établit au mieux un consensus qui maintient en place la société capitaliste et que l'on voudrait provisoire ; au pire une collaboration de classes qui concourt à son adaptation, voire à sa transformation. Ce dilemme hante le syndicalisme depuis ses origines mais c'est sa face la plus noire qu'il nous présente aujourd'hui.

Pour que l'on se libère de ces dominations économiques, juridiques et idéologiques, il faut que les syndiqués de la CFDT empêchent la poursuite de la rédaction, par leur centrale et le Medef, de la nouvelle Charte du travail, modèle pour une société corporatiste. Le veulent-ils ? Il faut que les syndiqués de la CGT jettent par-dessus bord cette absurdité de « *syndicalisme rassemblé* » vide de sens, pour revenir au syndicalisme de lutte des classes, au syndicalisme révolutionnaire. Le peuvent-ils ? Seuls les travailleurs organisés sont en mesure de stopper la fuite en avant de l'alliance du patronat et des sociaux-libéraux, de subvertir la passivité des bureaucraties syndicales par la grève générale. **P. B.**

1. Pour Norbert Elias, l'État se construit par la force incarnée dans l'armée, la violence légitime et par la levée des impôts, un racket légitime (*La Dynamique de l'Occident* [1977], Calmann-Lévy, « Pocket, Agora », 2003).
2. Pour une lecture militante d'Alain Badiou, voir Pierre Bance, « Badiou cerné par l'anarchisme », *Un autre futur*, février 2012 (www.autrefutur.net/Badiou-cerne-par-l-anarchisme).
3. Il convient d'ajouter aux travailleurs salariés les faux indépendants, tous ces travailleurs aux frontières du salariat.
4. Martine Aubry, alors jeunes conseillère de Jean Auroux, faisait-elle déjà le relais avec le grand patronat chrétien ?
5. Pour un constat critique, Paul Bouffartigue, *Temps de travail et temps de vie. Les nouveaux visages de la disponibilité temporelle*, Paris, PUF, « Le travail humain », 2012, voir notamment les pages 64 et suivantes.
6. Pour Michel Noblecourt dans *Le Monde* du 20 novembre 2012, les départs dépassèrent les 80 000.
7. Sans pouvoir entrer, ici, dans le détail de multiples dispositifs, rappelons quelques points forts du projet de loi issu de l'accord :
– Mise en place, *a minima*, d'une mutuelle pour tous les salariés.
– Le plan de sauvegarde de l'emploi (plan sociaux assortis de licenciements collectifs) devra faire l'objet d'un accord signé par les syndicats représentant la majorité des salariés à défaut, d'une homologation du plan de l'employeur par l'administration du travail.
– Un accord majoritaire pourra proposer une réduction de salaire ou un aménagement du temps de travail contre un maintien dans l'emploi pour une durée maximale de deux ans. En cas de refus individuel, le salarié fera l'objet d'un licenciement économique.
– Un accord signé par les syndicats représentant 30 % des salariés pourra autoriser l'employeur à mettre en place une mobilité obligatoire professionnelle ou géographique. Là aussi, en cas de refus, le salarié fera l'objet d'un licenciement économique.
Pour un résumé de l'ANI, voir *La nouvelle vie ouvrière* du 25 janvier 2013, page 26 ; du projet de loi, voir *Le Monde* du 7 mars 2013.
8. Lors du dernier scrutin à l'Assemblée nationale le 24 avril, ont voté pour : le Parti socialiste, les radicaux de gauche et les centristes ; contre : le Front de gauche, quatre socialistes et deux UMP ; se sont abstenus : l'UMP, les écologistes et seize socialistes. C'est évidemment par pure inhibition politicienne que la droite n'a pas voté pour.
9. Employeur qui n'est souvent, même dans les petites et moyennes entreprises, que le gérant d'une multinationale lointaine, d'un fonds spéculatif mystérieux.
10. Le résultat des élections de représentativité donnant, au niveau national, une majorité à la triplette CFDT-CFTC-CGC, 44,73 %, contre 42,71 % à la CGT et FO qui ne pourront faire opposition à l'ANI, est une heureuse surprise pour le camp de la collaboration (*Le Monde*, 30 mars 2013).

***« Lorsque Alexandre le Grand lui offrit* “ce que tu veux, fût-ce la moitié de mon empire”, *Diogène, affalé devant la grande amphore qui lui servait d’abri, se contenta de répondre :* “Ôte-toi de mon soleil.” *Accusé de s’être masturbé sur la place publique, Diogène rétorqua :* “Ah, s’il suffisait aux pauvres de se frotter le ventre pour ne plus avoir faim !” *Diogène se promenait en plein midi une lanterne allumée à la main d’un air soucieux, répétant :* “Je cherche un homme, je cherche un homme.” *Décidé à n’être jamais l’esclave des possessions, Diogène ne possédait que cette grande amphore où il dormait, une tunique, un bâton et une écuelle, mais brisa l’écuelle le jour où il vit un homme boire dans sa main. Diogène fut un jour kidnappé et vendu comme esclave. Un acheteur lui demanda ce qu’il savait faire. Diogène lâcha :* “Commander.” »**

Robyn Whitlaw

Née un 1er avril, Robyn Whitlaw était une femme noire. Au pays de l’esclavage, les États-Unis. Sans doute inspirée par Diogène, elle se mit en vente en 1967 dans une galerie d’art de New York.

Mais comme maître.

Ralph Rugoff, auteur du merveilleux livre *Circus Americanus* d’où toutes ces informations sur Whitlaw sont tirées, raconte qu’en 1968, pendant que les États-Unis sombraient à grande vitesse dans la guerre du Vietnam, grande pourvoyeuse de soldats inconnus comme toutes les guerres, Robyn Whitlaw, créa une œuvre appelée *Monument to the Unknown Artist*.

Cette œuvre, de difficile réalisation, consista à substituer les commentaires de Whitlaw aux commentaires officiels des audioguides du Museum of Modern Art. Ses commentaires signalaient l’absence à peu près complète d’œuvres dues à des Noirs ou à des femmes (ou à des femmes noires !), une absence d’autant plus surprenante que le nu féminin est de très loin le thème le plus fréquent de la peinture occidentale. Elle recommandait d’apprécier la tactilité des œuvres. Il faut savoir que cette tactilité constitue la suprême vertu d’une peinture, selon un critique d’art appelé Bernard Berenson. Comme, avec raison, la critique loue Jackson Pollock d’avoir rendu l’action de son corps présente dans ses tableaux « drippés » (peints sans que le pinceau touche la toile, la peinture gouttant du pinceau tenu bien au-dessus), Whitlaw encourageait le spectateur à toucher *Number One*, un grand tableau de Pollock. On s’aperçut de la supercherie lorsque plusieurs visiteurs, dûment arrêtés et chapitrés pour avoir touchés le Pollock, répondirent avec indignation qu’ils s’étaient contentés d’obéir aux injonctions « du musée » !

Égoïsme

Nous survivons dans une société à la fois si indifférente et si écrasante qu’elle n’offre que deux solutions pour croire exister : la richesse et la notoriété. Le désir de survie par le renom est, pour les artistes plus encore que pour les autres Occidentaux, un motif essentiel de l’action. Hélas, comme pour les autres Occidentaux, c’est un motif suspect, qui cherche une solution individuelle, égoïste, à une souffrance générale. Andy Warhol s’amusait des « *quinze minutes de célébrité* » qu’il promettait avec mépris à chacun, mais il chercha quand même par tous les moyens à décrocher, lui, une éternité de célébrité. Whitlaw décida, elle, de devenir une artiste invisible. Comme étaient d’ailleurs déjà invisibles, d’une certaine façon, les femmes et les Noirs. Fine mouche, elle participa par exemple à nombre de manifestations en tenant bien haut une pancarte. Sans que rien soit écrit dessus.

Mais il n’est pas toujours facile de demeurer invisible et le magazine *Life* publia une photo de Whitlaw brandissant sa pancarte nue.

Elle eut plus de succès en la matière avec son In-Visibility Project. Qui comportait, entre autres, l’idée d’envoyer des invitations à des expositions.

Clandestines.

Une fois que celles-ci avaient cessé !

En 1984, l’« appropriationnist art », un style où les artistes pillent sans vergogne les œuvres d’autres artistes, vivait ses heures de gloire. Whitlaw fut arrêtée par la police. Pour cambriolage. Du galeriste qui représentait la plupart des appropriationnistes.

Whitlaw plaida, bien sûr, que si le vol était le fond de l’art des appropriationnistes, son cambriolage relevait lui aussi, dès lors, plus du pinceau que de la pince-monseigneur. Le galeriste, avec bon sens et bonne grâce, retira sa plainte.

La suite logique de la position de Whitlaw exigeait sa propre disparition. Jusqu’à présent, on n’a plus entendu parler de Robyn Whitlaw, à ceci près que Ralph Rugoff signale qu’une étrange stèle, dans le célèbre cimetière de Forest Lawn, ne porte qu’un code-barre.

Nemo Potkine

La Suisse armée

Lutte de classes et beau discours

Hellmo

Fédération libertaire des montagnes (FLM / OSL / FA)

Quatre-vingts ans après les faits, on a beaucoup parlé de la fusillade de Genève. D'une part, par bête goût de la commémoration. D'autre part, parce qu'a paru un livre[1] qui revient en détail sur ce sujet. Rappelons très brièvement les faits : le soir du 9 novembre 1932, l'armée ouvre le feu, au pistolet et au fusil mitrailleur, sur une manifestation antifasciste, faisant treize morts et des dizaines de blessés. Puis on félicite les assassins et l'on condamne des dirigeants du Parti socialiste genevois, qui avaient appelé à manifester, pour trouble à l'ordre public.

Cet événement a fait couler bien de l'encre et de la salive, au point d'occulter, sans doute, d'autres drames similaires. Revenons en 1875, par exemple : les ouvriers du Saint-Gotthard se mettent en grève ; on fait donner la troupe ; bilan : quatre morts. Jusqu'au milieu du XX^e^ siècle, l'armée a fréquemment été appelée à « contenir » le mouvement ouvrier, avec des résultats plus ou moins dramatiques[2]. Ce rôle de milice joué alors par l'armée en dit long sur son caractère d'institution de classe.

L'ouvrage de Jean Batou a des défauts, c'est entendu[3], mais aussi des qualités. Par exemple, il décrit bien l'état quasi psychotique des élites genevoises : confrontées à « *quelques centaines de personnes armées de sifflets et de sachets de poivre* »[4], elles se persuadent d'assister a un remake de la révolution d'Octobre. La collusion est totale entre pouvoirs politique, financier, judiciaire et militaire. Grandes familles patriciennes, banquiers privés, politiciens conservateurs, cadres de l'armée, intellectuels d'extrême droite : tout ce petit monde s'invite à dîner, défend ses privilèges et cultive jusqu'au délire la « peur du rouge ».

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

En 1932, on vivait les soubresauts de la crise de 1929. La place financière genevoise connaissait des difficultés dues a des affaires de fraude fiscale. Il y a donc des similitudes entre cette époque et la nôtre, et aussi d'immenses différences : ainsi, l'obligation de servir est aujourd'hui remise en cause, ne serait-ce que parce qu'elle n'arrange pas les patrons. De même, le mouvement ouvrier était certes divisé, mais plus actif et radical qu'aujourd'hui.

Sans doute toutes les conditions ne sont-elles pas réunies pour que, demain, l'armée suisse fasse feu sur des civils. Mais il faut malheureusement constater qu'en théorie tout est prêt.

À la demande de l'inénarrable Ueli Maurer (membre de l'Union démocratique du centre, élu au Conseil fédéral le 10 décembre 2008. Il est président de la Confédération pour l'année 2013), la *Milizkommission C* a rendu en août dernier un rapport intitulé *L'importance de l'armée pour la Suisse*[5]. Comme l'ont fait remarquer plusieurs observateurs, bon nombre des membres de cette commission sont, dans le civil, de hauts dirigeants de la banque ou de l'industrie. Leur prose est édifiante, surtout le paragraphe « Utilité de l'armée dans des circonstances exceptionnelles ». Par « *circonstances exceptionnelles* » on entend les catastrophes naturelles, les attaques militaires (un point sur lequel les auteurs eux-mêmes semblent fort peu convaincus) et l'extrémisme violent : on se demande bien de quel type d'« extrémisme » il s'agit…

Au mois de septembre, l'exercice d'état-major « Stabilo due » avait pour thème *Désordres en Suisse et autour de la Suisse* : il s'agissait de préparer 2 000 officiers à la « gestion » de flux migratoires massifs et de mouvements sociaux à l'intérieur du pays. Ce jeu de rôle d'un goût douteux fait écho au projet de créer quatre bataillons de police militaire, sans prendre le risque d'une votation populaire[6]. « *La situation* [due a la crise économique dans l'UE et en Suisse] *pourrait échapper a tout contrôle. Je n'exclus pas que nous utilisions l'armée*

dans ces prochaines années», déclarait Ueli Maurer début octobre. L'heure n'est donc pas à la rigolade. Et la porte-parole du Département militaire fédéral, Sonia Margelist, d'ajouter : « *L'armée doit être prête dans le cas où la police demanderait de l'aide. Il n'est pas exclu que les conséquences de la crise économique puissent conduire en Suisse a des protestations et a des violences.* » On notera l'emploi du terme « protestations », suffisamment vague pour désigner tout et n'importe quoi…

Il est donc encore parmi les missions de l'armée suisse que de s'attaquer a des civils, qu'il s'agisse de « gérer » les flux migratoires ou de réprimer les mobilisations sociales. Mais le discours a changé. Pendant l'entre-deux-guerres puis pendant la guerre froide, on présentait le peuple suisse comme fondamentalement bon et brave, mais sujet à l'influence pernicieuse d'agents subversifs étrangers. Dans les années 1930, les adversaires d'un Parti socialiste genevois alors très remuant soulignaient constamment les origines de ses dirigeants. On reprochait à Jacques Dicker d'être Juif et Russe (ça faisait beaucoup) et à Léon Nicole d'être… Vaudois : « *Deux microbes importés* […], *deux vilains parasites qui par leurs émanations pestilentielles risquent d'infecter tout l'organisme genevois* », écrivait ainsi le leader d'extrême droite Roger Steinmetz.

Aujourd'hui, plus besoin de métaphores médicales. Même Ueli Maurer, qui n'est pas vraiment une lumière, se rend compte que la colère sociale, de même qu'une bonne partie des flux migratoires, sont les conséquences logiques des déconfitures du capitalisme. Les pontes du DMF admettent sans peine que, dans un contexte de crise globale, le peuple suisse, si placide soit-il, pourrait bien se révolter sans même que des agents étrangers lui en injectent l'idée. Or l'armée se doit de défendre les intérêts de l'économie – aussi foireux et injuste le système économique soit-il.

Que l'armée suisse soit une institution de classe, ce n'est pas un scoop. Mais, au pays de la paix du travail, du tir obligatoire et du couteau à douze lames, on ne s'en rend pas assez compte. Tant les élucubrations de la *Milizkommission C* que les travaux d'historiens doivent donner lieu a des prises de conscience et à des refus : refus de servir, refus de payer la taxe militaire, refus de cette solution foireuse que serait l'instauration d'une armée de métier ; refus du système tel qu'il fonctionne, et tel que l'armée cherche à le maintenir. À quatre-vingts ans de distance, il ne coûte rien de prononcer des discours commémoratifs ni d'exiger, comme Jean Batou, la réhabilitation posthume de leaders socialistes à qui ça fera une belle jambe.

Mieux vaut nous réapproprier le bon vieux slogan : « *Pas un homme, pas un sou pour le militarisme !* » **H.**

---

1. Jean Batou, *Quand l'esprit de Genève s'embrase. Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932*, Lausanne, Éditions d'En Bas, 2012.
2. Entre 1918 et 1945, l'armée a assuré 22 fois un « service d'ordre » contre le mouvement ouvrier. Cf. Bernard Degen dans l'ouvrage collectif *Mourir en manifestant*, Lausanne, En Bas, 2008, p. 44.
3. Lire une critique acerbe mais pertinente sur www.lereveil.ch.
4. *Manchester Guardian* du 28 novembre 1932, cité in Batou, p. 108.
5. www.vbs.admin.ch/internet/vbs/fr/home/departement/organisation/milizkomm.html
6. En 1978, la création d'une police fédérale de sécurité avait été refusée par 56 % des votants.
7. Cité par Jean-François Fayet et Michel Caillat in *Mourir en manifestant*, p. 77.

Espagne

De la crèche à l'université, tous en grève

« Le pire ennemi d'un gouvernement corrompu est un peuple cultivé. »
Pancarte de manifestant

Le 9 mai en Espagne, enseignants et élèves sont descendus dans la rue à l'appel de la Plateforme de défense de l'école publique (composée de syndicats et associations de parents d'élèves). Il s'agissait de protester contre le nouveau projet de loi du gouvernement concernant l'éducation. La loi organique pour l'amélioration de la qualité de l'éducation (LOMCE) présentée par José Ignacio Wert, ministre de l'Éducation, prétend remédier au problème de décrochage scolaire de plus en plus important constaté chez les élèves (25 %, taux le plus élevé de la zone euro).

Six précédentes lois ont déjà été votées auparavant concernant l'éducation, sans donner le moindre résultat significatif. Cette fois-ci, il s'agit d'affiner le système de sélection et donc de tirer un trait définitif sur cette notion sans doute trop « progressiste » aux yeux de certains, d'égalité des chances pour tous. Et la boîte à outils conservatrice est prête à servir : réorientation précoce (dès l'âge de 14 ans) des élèves en difficulté vers des filières professionnelles, développement de la compétition entre établissements scolaires et augmentation du nombre d'examens que les élèves doivent passer pour poursuivre leur cursus scolaire ; privatisation des centres scolaires, classification de ces derniers suivant les résultats obtenus par leurs élèves aux examens ; frais d'inscription à l'université doublés et réduction des bourses attribuées ; suppression de certaines matières et surtout réduction des contenus à un minimum basique (retour aux « fondamentaux ») ; augmentation du nombre d'élèves par classe et augmentation du nombre d'heures effectuées par les enseignants, non-remplacement de ces derniers lorsqu'ils sont en arrêt maladie (les deux premières semaines) ; diminution des aides concernant les cours de soutien donnés aux élèves en difficulté ; les aides pour l'achat de livres seront remplacées par un système de crédit (ce sont les banques qui se frottent les mains) ; le budget cantine diminue de 29 à 18 millions d'euros…

Ultime gracieuseté concoctée par le ministre de l'Éducation : la remise en cause du modèle dit « d'immersion linguistique » en vigueur en Catalogne où l'enseignement se fait entièrement en catalan. José Ignacio Wert rêve sans doute d'un retour au « bon vieux temps » du franquisme où le catalan n'avait plus droit de cité. Il a d'ailleurs clairement exposé son but : il faut « *espagnoliser les jeunes Catalans* », formule qui fait écho à celle que l'on entendait sous l'ère Franco : « *Parlez chrétien !* » (castillan bien sûr).

Depuis 2011, les coupes budgétaires concernant l'Éducation ont dépassé le montant de 6,5 milliards d'euros. Autant dire que le nombre d'enseignants grévistes a été conséquent : 70 % dans le secteur public ; et même dans le secteur privé (mais subventionné !) favorisé par le projet de loi, la grève a été suivie à 25 %. La réponse du monde enseignant a été à la hauteur des dangers représentés par la LOMCE : c'est une marée verte (couleur des tee-shirts des partisans d'une « éducation publique pour tous ») qui a défilé en exigeant la démission de Wert. Premier round et premier résultat : le gouvernement ajourne la présentation de sa loi… d'une semaine. Affaire à suivre donc.

Ramón Pino
Groupe Salvador-Seguí de la Fédération anarchiste

Vieux terroristes

Sous surveillance est un film courageux. Loin du baratin américain habituel des gens qui ont fauté et qui demandent « pardon » dans des espèces de confessions télévisées, il aborde une page de l'histoire contemporaine des États-Unis : l'action violente des groupes de gauche radicalisés.

Pierre Sommermeyer

Le terrorisme aux États-Unis est présent et menaçant sur l'ensemble du territoire. Les attentats de Boston à la mi-avril sont venus nous le rappeler. Aujourd'hui, l'ennemi est musulman. Depuis le 11 novembre 2001, personne ne se risquerait à mettre en doute cette affirmation.

Parfois, un brin d'objectivité oblige l'un ou l'autre journaliste à rappeler l'attentat d'Oklahoma City qui fit pas moins de 168 morts et plus de 680 blessés. Il était l'œuvre d'un « vrai » Américain, bien blanc sur lui. Quelques spécialistes de l'histoire relativement récente peuvent mentionner les attentats commis par un groupe radical (au sens anglo-saxon) de gauche américain à la fin des années 1960 et au début des années 1970. C'est à cette période que Robert Redford consacre son film *Sous surveillance*.

Redford a joué dans un certain nombre de films engagés comme *Les Hommes du président* (à propos du Watergate), *Les Trois Jours du condor* (espionnage et complot des services de renseignements) ou *Jeremiah Johnson* (sur la découverte du monde indien). Sa filmographie entière est bien plus impressionnante. Il est aussi l'homme qui a créé le festival de Sundance consacré aux films indépendants. Dans ce récent film, il est à la fois derrière et devant la caméra et l'on constate qu'il est resté fidèle à une certaine idée de l'engagement politique.

L'histoire

C'est le récit d'une cavale. Une ancienne militante du groupe Weather Underground, après trente années de clandestinité, de changements d'identité, de vie familiale réussie, mais fatiguée de cette situation, se rend. Le héros du film, interprété par Redford, a aussi appartenu à ce groupe et vient de passer sous un faux nom une vie d'avocat consacrée à la défense des droits civiques. Il est mis en cause dans le braquage d'une banque où il y eut un mort. Il fuit. La police est à ses trousses. Lui prétend n'avoir pas été là au moment du braquage et donc n'avoir pu tuer cet homme. C'est une cavale à travers les États-Unis à la recherche d'éléments l'innocentant. C'est aussi une remontée clandestine vers les anciens du groupe.

Ce qui frappe dans ce film, hormis son côté léché, très beau film américain aux splendides plans empreints de nostalgie, ce sont les rides des acteurs. Nous sommes dans un milieu de vieux. Rien ne vient gommer ni l'âge, ni les problèmes, ni la fatigue. C'est un très beau film auquel il manque toute une partie, juste rapidement esquissée au tout début. Mais qui était ce groupe et pourquoi ont-ils perpétré ces attentats ?

Les États-Unis en 1969

C'est alors la fin du mouvement des droits civiques. Depuis le moment, en 1955, où Rosa Parks s'est assise dans le bus à une place qui n'était pas pour elle, puisque Noire, les manifestations n'ont pas cessé. D'abord pour l'égalité des Noirs, elles ont laissé la place à celles contre la guerre au Vietnam. C'est alors que le parti des Panthères noires a été créé.

Au même moment, la frange la plus engagée des étudiants blancs, le SDS (*Students for a Democratic Society*) se pose des questions. Dans la lutte contre la ségrégation, l'action non violente initiée par Martin Luther King a montré son efficacité. La lutte a été payante. En juillet 1964, le Civil Rights Act déclarant illégale la discrimination raciale est voté. Au même moment, les États-Unis s'engagent aux côtés des militaires sud-vietnamiens dans la guerre contre le Nord-Vietnam. La lutte se déplace alors contre la guerre au Vietnam avec les mêmes techniques.

À partir de 1967, les manifestations, les destructions de papiers militaires, les fuites au

Canada d'appelés se succèdent, sans succès. Simultanément, les Noirs libérés se rendent compte que leur situation sociale n'a pas changé. Ils sont toujours cantonnés dans les ghettos des grandes villes et pour une grande part réduits au chômage.

C'est le moment ou émerge à nouveau la vieille idée du *black power* qui va s'incarner dans les Black Panthers. C'est dans ce contexte que les membres les plus radicaux du SDS concluent à l'inefficacité de la lutte non violente dans le combat contre la guerre.

D'autre part, partout dans le monde la jeunesse bouge : Japon, France, Allemagne, Italie. La révolution semble à la porte. Aux États-Unis, Martin Luther King, prenant conscience de la nécessité de mener une lutte sociale, après avoir organisé des comités de locataires pour combattre des propriétaires requins, se rend à Atlanta pour soutenir la lutte des éboueurs noirs. Trop c'est trop, il est abattu. C'est le 15 janvier 1968.

Un an plus tard, la direction du SDS rassemble un certain nombre de partisans, entraîne une partie du mouvement dans l'action directe violente et entre dans la clandestinité. Ils vont prendre le nom de Weather Underground. La première partie de ce nom fait référence à cette chanson de Bob Dylan *Subterranean Homesick Blues*, où il dit : « *You don't need a weatherman to know which way the wind blows* » (Pas besoin d'un présentateur météo pour savoir dans quelle direction le vent souffle) d'où le nom donné aux membres de ce groupe clandestin les Weathermen.

Braquages de banques (au cours de l'un d'entre eux un vigile sera tué), attentats à la bombe (sans dégâts autres que matériels) vont se succéder, jusqu'au jour où peu après la fin de la guerre au Vietnam (1975) le groupe se disloquera. Un certain nombre de ses membres se rendit alors à la police. C'est à ce moment là que débute le film.

Il commence avec un extrait d'une bande d'actualités. Cette reprise est un clin d'œil marqué vers un documentaire[1] consacré à l'histoire des Weathermen qui commence avec les mêmes images. Si ce film se suffit à lui même, il est indispensable pour comprendre ce que Robert Redford a réalisé.

Un film courageux

Sous surveillance est sans aucun doute un film courageux. On est loin du baratin américain habituel des gens qui ont fauté et qui demandent « pardon » dans des espèces de confessions télévisées, transformant leur repentir en un show gigantesque. Là, les acteurs (au rang desquels il faut citer outre Redford, Susan Sarandon et Julie Christie), s'ils reconnaissent avoir commis des erreurs, ne regrettent pas de s'être engagés radicalement.

Hormis le jeune journaliste, qui incarne à lui seul la recherche de la vérité, la tentative de comprendre ce qui s'est passé et comment les événements se sont déroulés, la jeunesse américaine est absente. Au contact des faits il comprend à la fois le désespoir et l'honneur maintenu de ceux qui furent alors des desperados. Enfermés dans leur impuissance face aux horreurs de la guerre du Vietnam, ils croyaient qu'il suffisait d'importer la guerre sur le territoire américain[2] pour que leurs concitoyens prennent conscience des atrocités commises en leur nom.

Le documentaire montre bien, à travers les interviews, que dans leur petit groupe constitué d'une trentaine d'activistes, l'auto-intoxication fonctionnait à merveille. Si l'idéologie du début de la clandestinité indique des tendances libertaires, rapidement, conséquence de l'enfermement, le maoïsme prend le dessus.

> ***« Nous n'avons pas besoin de la météo pour savoir vers où souffle le vent. »***
>
> **Bob Dylan**

Le film de Redford, en choisissant un Noir pour incarner le flic en charge de la poursuite des Weathermen, fait d'une pierre deux coups. Il indique qu'aujourd'hui l'intégration des Noirs dans la société américaine s'est effectuée. Il y a, dorénavant, une classe moyenne et supérieure noire à tous les niveaux. Plusieurs d'entre eux se sont retrouvés au gouvernement, Obama n'étant que le sommet de l'iceberg. D'autre part, ce film illustre à quel point la mémoire de l'avant, de la ségrégation, appartient à l'histoire. Pour ce flic du FBI, ces clandestins ne sont que des criminels, il a oublié qu'ils furent aussi pour partie les artisans de la libération de ses parents.

En bonne compagnie

Ce film, au titre original *Company You Keep*, est l'adaptation d'un roman américain de Neil Gordon, traduit et édité en France sous ce nom : *Le Dernier d'entre nous*, chez 10/18. Ce sujet, l'opposition radicale américaine pendant les sixties, est un thème laissé de côté par l'industrie cinématographique d'Hollywood. On comprend pourquoi. Le magazine *Time*, l'un des plus importants aux États-Unis, rappelle que le titre anglais est tiré d'une phrase de l'auteur grec classique Euripide. Voici ce que le critique de cinéma y écrit : « *Si, comme le dit Euripide, un homme est connu par les amis qu'il conserve, alors ceux de son ancienne vie de militant sont une compagnie magnifique.* » Il ajoute : « *Sous surveillance* » non sans mélancolie. Déception que la seconde révolution américaine ne soit jamais advenue et tristesse d'abandonner les vies accomplies et hors-norme que Nick (Robert Redford) et les autres auraient pu avoir. Comme le dit Mimi (Julie Christie) : « *J'ai laissé tomber six vies… sans compter la mienne.* » Ce n'est qu'à la fin que le film fait pencher le délicat équilibre entre le souvenir et le regret vers un optimisme peu probable. Cependant, il s'agit du drame vibrant d'un homme qui emprunte un chemin complexe, souvent intérieur, pour mettre son passé à distance. Nulle évocation dans cet article du *Time* d'un quelconque lien avec le mouvement Occupy Wallstreet, alors que le jeune acteur qui incarne le journaliste en quête du scoop revendique, lui, dans une interview, cette appartenance. Réduire un tel film à sa dimension historique et nostalgique est une façon de le nier.

P. S.

1. Le lecteur, s'il est intéressé, pourra le voir en entier (1 h 30) sur le Web à l'adresse de Youtube.com, sous le nom de *The Weather Underground vostfr*.

2. « *Bring the war back home* », le slogan violent des Wethermen, s'opposait au slogan pacifiste « *Bring the boys back home* » (Renvoyez les soldats dans leurs

L'étrange unité de la diversité anarchiste

Entretien avec Édouard Jourdain mené par Daniel

Groupe Gard-Vaucluse de la Fédération anarchiste

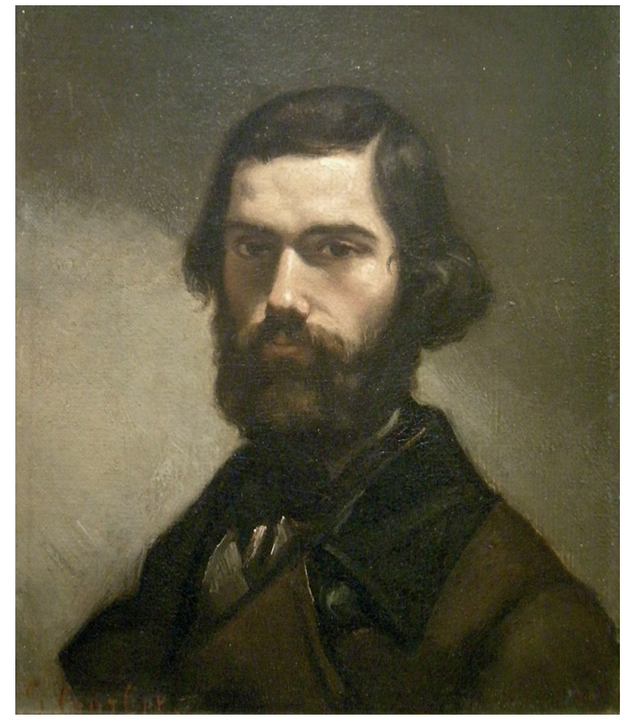

Portrait de Jules Vallès, par Gustave Courbet.

En janvier de cette année a paru un petit livre sobrement intitulé *L'Anarchisme*. Il ne manque pas d'ouvrages généralistes qui ont la vocation de présenter un tour d'horizon au grand public. La réussite n'est pas toujours au rendez-vous. Le dernier en date, très bien écrit par notre ami Philippe Pelletier, fut un succès pour l'éditeur.[1] Le livre d'Édouard Jourdain, d'un abord facile, s'adresse à deux publics, au moins. Le public des libertaires, à qui on offre là une ouverture parfois surprenante – et par là, intéressante et discutable – à des personnalités ou des mouvements et qui amène à réfléchir, à élargir nos propres horizons. Le public moins spécialisé, lui, trouvera dans ce livre un tour d'horizon philosophique, historique et, surtout, des remarques qui sont autant de ponts jetés entre la culture libertaire et des cultures dissidentes de contestations sociales, politiques ou culturelles, ce qui ne peut qu'aider à un rapprochement possible entre elles. Nous avons demandé à l'auteur de nous éclairer sur sa démarche.

Le Monde libertaire : Ce livre est-il une commande de l'éditeur et à quoi correspond cette demande ?
Édouard Jourdain : Oui, il s'agissait de réaliser une synthèse sur l'anarchisme en une centaine de pages, dont l'objectif était à la fois de donner une idée d'ensemble et d'apporter quelques éléments que l'on ne retrouve pas dans les ouvrages de vulgarisation, notamment concernant les « marges de l'anarchisme », afin que ceux qui connaissent bien le mouvement découvrent peut-être des idées ou des mouvements peu connus et qui pourtant peuvent avoir des affinités avec le mouvement libertaire.

Le ML : Vos ouvrages précédents consacrés à Proudhon furent-ils une entrée vers ce livre-ci ?
Édouard Jourdain : Ils le furent directement, en effet, dans la mesure où c'est suite à la lecture de mon ouvrage sur Proudhon aux éditions Michalon que le directeur de la collection a voulu me confier la rédaction de ce livre. Plus largement, c'était l'occasion aussi pour moi d'écrire sur la postérité de la pensée de Proudhon qui a posé pour la première fois le terme « anarchie » dans sa dimension positive.

Le ML : Vous abordez des marges peu connues et polémiques : l'anarchisme de droite, une certaine contestation des années trente… Votre travail propose une lecture enthousiasmante de l'anarchisme contemporain et retient également des sensibilités qui relèvent plus de la posture esthétique, dont les valeurs fondamentales contredisent le progressisme radical de l'anarchisme. Votre démarche d'originalité ne va-t-elle pas trop loin ?

L'Anarchisme, d'Édouard Jourdain, Éditions La Découverte, collection Repères, 128 pages, 10 euros, en vente à la librairie du Monde libertaire.

Édouard Jourdain : Je ne suis pas sûr que ma démarche d'originalité aille trop loin, j'aurais presque tendance à penser le contraire ! J'ai tenté dans la mesure du possible de montrer la richesse et la diversité des positions que l'on peut retrouver dans le mouvement anarchiste, composant cette « *étrange unité qui ne se dit que du multiple* » (Deleuze).

Le ML : Pourquoi avoir écarté certains noms dans le volet culturel de votre livre (la chanson française, les écrivains, Ragon, Vian…) ou bien avoir abordé Castoriadis, qui n'est pas explicitement anarchiste, et évité dans le chapitre VI, Vaneigem ou Onfray, entre autres ?
Édouard Jourdain : C'est le problème d'une synthèse de ce type qui ne se voulait pas et ne pouvait pas être exhaustive. Il y a malheureusement beaucoup d'auteurs que j'ai écartés afin d'éviter une liste à la Prévert qui m'aurait empêché de développer convenablement tel ou tel aspect d'une œuvre ou d'un mouvement. Le parti-pris était d'axer mes propos sur les dimensions plus proprement politiques de l'anarchisme, en termes de réalisations historiques et d'idées. Quant à Castoriadis, il ne s'est en effet pas explicitement réclamé de l'anarchisme, mais pourtant son œuvre est solide sur la plupart des points qui intéressent les anarchistes : dans sa critique de l'État, du capitalisme et son projet de société autonome. D'un certain point de vue, je trouve son œuvre beaucoup plus féconde pour le mouvement anarchiste que celles de Vaneigem ou d'Onfray. J'ai bien sûr pensé à traiter ces derniers auteurs mais là encore il m'aurait fallu en évoquer d'autres, comme Michéa. Ce fut un choix difficile : j'ai préféré développer ce qui me paraissait le plus pertinent, ce qui exigeait de faire un tri parmi la richesse du mouvement anarchiste.

Le ML : Considérez-vous que les « nouveaux mouvements sociaux » comportent une dimension libertaire ? Si oui, pourquoi n'y a-t-il pas une plus franche convergence ?
Édouard Jourdain : Nous retrouvons en effet dans les « nouveaux mouvements sociaux » une dimension libertaire, dans la mesure où ils se méfient des partis et privilégient des modes d'organisation à l'horizontale, souvent autogestionnaires, sans tête dirigeante. La convergence n'a pas lieu pour diverses raisons : les nouveaux mouvements sociaux n'axent souvent leurs luttes que sur certaines dimensions, certains secteurs, alors que le mouvement anarchiste conçoit les choses beaucoup plus globalement. Puis, les mouvements sociaux ne connaissent en règle générale pas bien ce qu'est l'anarchisme, comme la plupart des gens. Ils le considèrent comme un mouvement utopiste ou romantique et préfèrent privilégier l'action locale dont ils peuvent voir les effets concrets. De l'autre côté, beaucoup d'anarchistes considèrent ces mouvements comme des mouvements réformistes qui ne remettent pas en cause radicalement le système. De ces *a priori* et caricatures résultent des malentendus qui induisent malheureusement cette non-convergence dont vous parlez.

Le ML : Dans vos repères bibliographiques, on s'aperçoit de la profusion d'ouvrages très récents publiés sur l'anarchisme : comment expliquez vous ce paradoxe alors que l'émergence de ces idées peine encore à se faire ?
Édouard Jourdain : Malatesta pouvait dire que le problème avec l'anarchisme n'était pas le mot mais la chose, en d'autres termes l'idée qu'il était possible que nous puissions vivre dans une société autonome, égalitaire, sans État et sans capitalisme. Dans une certaine mesure je crois que désormais les termes du problème se sont quasiment inversés. De plus en plus de personnes peuvent concevoir la possibilité d'alternatives, notamment après les critiques des totalitarismes et les crises du capitalisme qui ont marqué le XX^e^ siècle. La chose, l'idée anarchiste, a plus que jamais une fenêtre d'ouverture sur l'histoire malgré la multitude d'obstacles de taille. Cependant, il est vrai que l'anarchisme, tout du moins en France, reste malgré tout assimilé à un certain mouvement romantique de la Belle Époque dont on ne retient que les poseurs de bombe. Mais quand vous expliquez ce qu'est l'anarchisme, nombreuses sont les personnes surprises (« *Ah, c'est ça l'anarchisme ?* ») qui demandent à en savoir plus. En cela, il existe toujours un travail pédagogique important à continuer.

Le ML : Ce sont les travaux philosophiques, universitaires ou les mouvements sociaux à l'étranger aujourd'hui qui peuvent donner des raisons de penser que l'anarchisme évolue avec son temps et a des chances sérieuses de sortir de l'incompréhension ?
Édouard Jourdain : C'est très difficile de répondre à cette question dans la mesure où de nombreux travaux et mouvements peuvent nourrir la réflexion et l'action anarchiste sans toutefois être explicitement anarchistes. Je retiendrai comme exemple parmi d'autres celui d'Elinor Ostrom qui me paraît particulièrement significatif. Cette femme a reçu le prix Nobel d'économie en 2009 pour ses travaux sur les biens communs. Son argument était que la gestion et l'exploitation des biens communs naturels (forêts, pâturages, lacs, etc.) ne pouvaient correctement fonctionner qu'en dehors du marché et de l'État, sur la base d'une coopération autogestionnaire. Ses travaux rejoignent en cela des préoccupations anarchistes fondamentales, qui pourraient étendre ses réflexions à l'ensemble du régime de production des biens et des services. Une des raisons principales de ces rencontres qui n'ont pas lieu, dans l'immédiat tout du moins, est la parcellisation du savoir et des luttes. Le « penser global, agir local » retrouve ici ses limites : il faut aussi agir globalement. Ici la notion de fédéralisme développée par les anarchistes garde toute sa pertinence, comme alternative à la fois au centralisme et à l'émiettement postmoderne.

Le ML : Quel est votre regard sur ce que l'on appelle communément « le mouvement libertaire » ? Le connaissez-vous ? Est-il une solution ou un problème pour faciliter la diffusion des idées et pratiques libertaires ?
Édouard Jourdain : J'ai notamment milité à la Fédération anarchiste, au groupe Jules-Vallès à Grenoble, et fais partie actuellement du comité de rédaction de l'excellente revue *Réfractions*. Le mouvement libertaire est bien sûr le moyen le plus indiqué pour diffuser les idées et pratiques libertaires, notamment dans la mesure, et c'est là aussi le défaut de ses qualités, où il recèle une pluralité et une richesse insoupçonnée par beaucoup de nos contemporains. La difficulté tient entre autres à faire de ce pluralisme parfois contradictoire un projet cohérent et viable, en cela le mouvement libertaire est une expérimentation quotidienne de ce que peut être une société anarchiste, et ce n'est pas toujours évident.

---

1. Philippe Pelletier, *L'Anarchisme*, éditions Le Cavalier Bleu, collection Idées reçues, 2010, 128 pages, 9,80 euros, disponible à la librairie du Monde libertaire. Il a été chroniqué dans *Le Monde libertaire* : www.monde-libertaire.fr/expressions/13827-defaites-vos-idees-toutes-faites-sur-lanarchisme

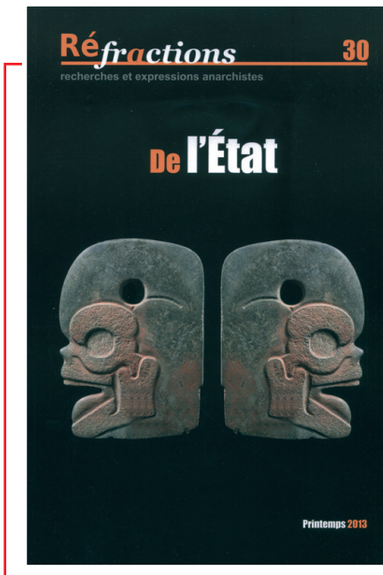

Le numéro 30 de la revue *Réfractions*, à laquelle collabore Édouard Jourdain, a paru. Cette livraison s'intéresse à la question de l'État, et on peut s'en procurer un exemplaire ou plusieurs à la librairie du Monde libertaire, au prix de 15 euros.

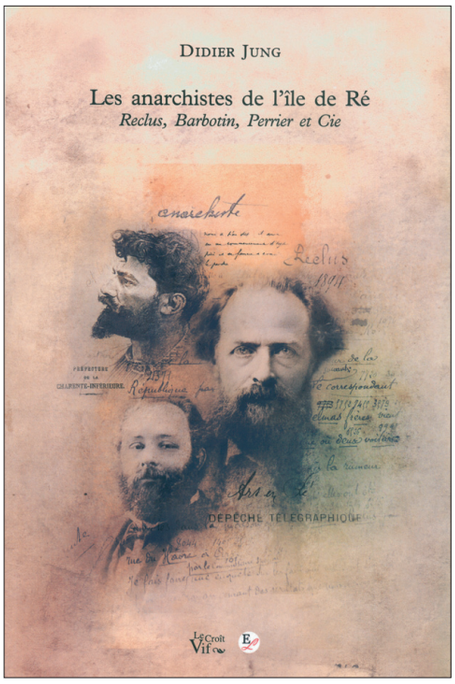

Concertino anarchiste en Ré

L'affaire n'est pas inconnue des lecteurs du *Monde libertaire*. En décembre 2011, Christophe Bertaud avait signé un article, « L'île aux anarchistes. Ars-en-Ré », qui fut, durant une quinzaine d'année à la jointure des XIXe et XXe siècle, le lieu de rencontre de quelques célébrités, parmi lesquelles Élisée Reclus, accompagné parfois de Pierre Kropotkine, du peintre William Barbotin ou de l'ancien communard Jules Perrier. Tout autour, un petit cercle d'auditeurs attentifs qui chaque été vint refaire le monde au café Forgues, futur café du Commerce.

On aimerait pouvoir entendre leurs conversations enflammées, les éclats de voix toujours plus vifs à mesure que l'alcool délie la gorge. Les Éditions libertaires coéditent, avec les éditions charentaises Le Croît-Vif, un livre consacré à cette aventure écrit par Didier Jung. Il s'agit davantage d'une galerie de portraits que de l'histoire de ces rencontres estivales dont le contenu a sombré dans l'oubli comme sombrent dans l'oubli la plupart des conversations de comptoir.

Après avoir brossé un tableau d'une île essentiellement rurale à la fin du XIXe siècle, l'auteur nous invite à une petite histoire des anarchistes et en particulier de ce qu'on a nommé la « terreur noire », la trop fameuse période des attentats qui culmina en 1894 par l'assassinat du président Sadi Carnot.

Suivent les portraits attachants de Reclus, Barbotin, Perrier, personnalités plus ou moins libertaires : Perrier, le rétais, communard devenu négociant, bourgeois aisé vivant dans le souvenir de la Semaine sanglante ; Barbotin, natif de l'île lui aussi, le peintre graveur très académique mais célèbre, qui épouse la fille adoptive du grand Reclus, celui qu'on ne présente plus, le géographe anarchiste. Sans oublier les autres, les moins connus : Lucien Massé, le jeune coiffeur mort à 26 ans en maudissant la société, ou le gardien de phare qu'on surnommait Trousse-Chemise en raison de ses frasques et qui donna son nom au petit bois chanté par Aznavour.

Plus passionnante, la fin du livre se concentre sur la surveillance policière de ce monde bien inoffensif d'Ars-en-Ré. Les lois scélérates votées en 1893 et 1894 interdisaient toute promotion des idées anarchistes en particulier par la presse. *La Révolte* et *Le Père Peinard* avaient cessé de paraître ; diffuser ou seulement détenir des revues anarchistes, c'était risquer la prison. Les rares abonnés charentais de cette littérature subversive étaient étroitement surveillés, à l'exception notable de Pierre Loti qui recevait les deux titres mais qui, académicien, bénéficiait d'une sorte d'immunité. Début 1894, treize colis pesant plus de 600 kilos pour l'ensemble transitent vers l'habitation rétaise des Reclus. Il s'agit de livres pour l'essentiel. Une grande peur s'empare des habitants d'Ars-en-Ré : et si c'était de la dynamite ? Élie Reclus, le frère d'Élisée, est brièvement arrêté, son fils Paul Reclus est en fuite, soupçonné d'avoir fabriqué la bombe que l'anarchiste Vaillant a fait exploser à la chambre des députés. La rumeur enfle…Un livre agréable.

Thierry Guilabert

Les Anarchistes de l'île de Ré. Reclus, Barbotin, Perrier et Cie, de Didier Jung, Éditions libertaires et Éditions Le Croît-Vif, 18 euros, en vente à la librairie du Monde libertaire.

Soutenez-nous !

La librairie du Monde libertaire a besoin de vous.

La librairie du Monde libertaire, c'est :

– un espace militant accessible 38 heures par semaine, 50 semaines par an…
– des livres, encore des livres, et puis des revues, et des DVD, des CD…
– des débats, des films, des expos, des rencontres avec des auteurs, des activistes venus du monde entier…
– un lieu unique de diffusion de la pensée libre, contestataire et anarchiste…
– des ouvrages accessibles partout grâce à la diffusion par correspondance…

Ce porte-voix du mouvement d'émancipation, nous devons aujourd'hui le protéger. La crise, les frais (postaux en particulier) qui augmentent, les poches vides des camarades… bref, l'argent manque.

L'argent manque, et nous comptons sur vous pour nous aider à continuer notre travail, pour maintenir et développer ce lieu important. Important face à l'offensive du capital et de la banque contre les peuples, important face à la montée du racisme et du nationalisme, important face aux ensoutanés de tous les folklores qui pointent leur masque hideux.

Nous lançons donc une souscription pour notre librairie.

Vous pouvez nous aider :

– par voie postale, en nous adressant un chèque à l'ordre de Publico à notre adresse (145, rue Amelot, 75011 Paris)
– en espèce ou carte bleue directement à la librairie
– sur notre site librairie-publico. com, en achetant, autant de fois qu'il vous plaira, l'article « Participation supplémentaire au port ».

Le mouvement libertaire a besoin de sa librairie, nous avons besoin de votre aide pour la faire vivre ! Ami.e.s, compagnes et compagnons, nous comptons sur vous.

RADIO LIBERTAIRE

Jeudi 23 mai

15 heures > 16 h 30, Bibliomanie. Francis Dupuis-Déri, Pour *Démocratie, histoire politique d'un mot, aux États-Unis et en France,* paru aux éditions Lux/Humanités.

20 h 30 > 22 h 30, Entre chiens et loups. L'influence du flamenco sur le jazz, et inversement… Troisième volet.

Samedi 25 mai

10 heures > 11 h 30, La Philanthropie de l'ouvrier charpentier.

11 h 30 > 13 h 30, Chronique syndicale.

13 h 30 > 15 h 30, Chroniques rebelles.

Lundi 27 mai

16 heures > 18 heures, Trous noirs. Tranches de journalisme : du *Clampin libéré* au *Canard enchaîné,* Jean-Luc Porquet raconte son parcours journalistique et ses choix politiques.

18 heures > 19 h 30, Sciences en liberté. Deuxième partie donc de « Où en est la biologie depuis Darwin ? »

Mardi 28 mai

18 heures > 19 h 30 Pas de quartiers, l'émission quinzomadaire du groupe Louise-Michel. Où en sont le système ferroviaire et le service public du rail aujourd'hui, à la veille d'une nouvelle réforme structurelle ? État des lieux, avec Philippe Mühlstein, de la Fédération SUD Rail.

Mercredi 29 mai

10 h 30 > 12 heures, Blues en liberté. Fention Robinson, « *mellow blues* » de service !

18 h 30 > 20 h 30, Femmes libres. Rachel Viné-Krupa exposera ses recherches sur Frida Kahlo, à travers son livre *Frida Kahlo, 1907-1954. Portrait d'une identité,* Ed. Hermann.

20 h 30 > 22 h 30, Ras les murs. Actualité des luttes des prisonniers qui s'organisent contre l'enfermement et pour l'amélioration des conditions de détention.

89.4 MHZ en région parisienne — r1.federation-anarchiste.org

Marx et l'anarchisme : deux fils pour retisser l'émancipation au XXIe siècle ?

La librairie du Monde libertaire deçoit Philippe Corcuff samedi 22 juin à 17 heures.

Pour ce débat organisée par la librairie du Monde libertaire, je voudrais revenir, en tant qu'anarchiste néophyte ayant beaucoup fréquenté l'œuvre de Marx, sur un débat en général trop routinier entre anarchistes et marxistes. Or il s'agit aujourd'hui de repenser, à partir des traditions qui nous ont précédées, une politique d'émancipation pour le XXIe siècle, prenant la mesure des enjeux : deux siècles d'échecs dans les tentatives de construction d'une société non-capitaliste émancipée et des transformations significatives des sociétés contemporaines. Tant Marx que Proudhon, Bakounine, etc. et des penseurs contemporains nous seront utiles dans cette tâche difficile mais passionnante.

Mon Marx – présenté dans une récente anthologie commentée *Marx XXIe siècle* (Textuel, 2012) – n'est pas, n'est plus, celui des marxistes. Il révèle des composantes libertaires souvent inaperçues. Il n'est pas non plus celui des « marxistes libertaires » comme Daniel Guérin, qui ont souvent admis trop facilement les lectures marxistes dominantes de Marx. Deux champs seront alors ouverts :

1. celui de la place de l'individualité dans une société d'associés, avec la mise en rapport de Proudhon, Marx, Oscar Wilde et Michel Foucault ;

2. celui du rapport entre fins et moyens de l'action émancipatrice dans la mise en tension de Marx, Bakounine et Rosa Luxemburg.

De quoi éveiller nos appétits intellectuels avant un débat nécessairement pluraliste et contradictoire !

Philippe Corcuff
Groupe Gard-Vaucluse
de la Fédération anarchiste

Du 24 au 26 mai

Castres et Graulhet (81)

Forum social et festif ouvert à tous pour réfléchir concrètement aux alternatives solidaires possibles. Nombreux débats, projections, concerts, expositions, tables de presse, brocante gratuite, incroyables comestibles, village des alternatives. http://tarn.demosphere.eu/FST forum.social.tarnais@gmail.com 06 83 70 80 32

25 et 26 mai

Montréal (Canada)

Le Fitam fait partie du Festival de l'anarchie de Montréal qui inclut notamment le **Salon du livre anarchiste de Montréal** anarchistetheatrefestival.com.

Jeudi 23 mai

Périgueux (24)

19 h 30. Apéro-rencontre avec les intervenants de la revue *Z*. Au café associatif les Thétards, 7, rue de la Bride.

Nantes (44)

20 h 30. Rencontre-débat : « Défaites vos idées reçues sur l'anarchisme. » Au B17, rue Paul-Bellamy.

Orléans (45)

20 h 30. Le groupe Gaston-Couté d'Orléans organise un débat autour de *Éloge de la passe,* le sport comme pratique libertaire. Avec l'auteur, Wally Rosell. Au Chiendent, rue de Bourgogne.

Vendredi 24 mai

Montréal (Québec, Canada)

17 heures. Rencontre « Repenser la critique sociale et l'émancipation » et signature de livres. Librairie Le Port de tête : 262, Est Mont-Royal.

Amiens (80)

20 heures. Poursuivant le cycle de ses réunions bimestrielles, le collectif libertaire amiénois organise une réunion-débat intitulée « Perspectives révolutionnaires du féminisme ». À l'espace Dewailly.

Paris XVIIIe

19 h 30. Conférence organisée par le groupe Salvador-Seguí de la Fédération anarchiste : « La distribution de la presse en France. » Origines et histoire, luttes passées et en cours, avenir de ce système, etc. Témoignages de kiosquiers parisiens. Venez participer au débat qui suivra, au local La Rue, 10, rue Robert-Planquette, M° Blanche ou Abbesses, entrée libre.

Samedi 25 mai

Ivry-sur-Seine (94)

13 heures. Ciné Solidaires 13. Projection de *Les Dockers de Liverpool,* de Ken Loach. Débat « De Thatcher à Cameron, vingt-cinq ans de luttes sociales en Angleterre ». Pause buvette et librairie. Projection de *Ouvrières du monde,* de Marie-France Collard. Débat « Face aux délocalisations et au capitalisme mondial, quelle riposte syndicale internationale ? ». Repas. Projection de films sur les luttes sociales et syndicales en Tunisie et en Égypte. Débat « Deux ans après, où en sont les révolutions tunisienne et égyptienne ? ». Dans les locaux des syndicats cheminots de Paris Sud-Ouest au 1 bis, avenue Pierre-Sémard.

Lyon (69)

15 heures. « Une fabrique de libertés, le Lycée autogéré de Paris. » Avec les représentants du collectif d'élèves et de professeurs. À la librairie libertaire La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryphe.

Louhans (71)

15 heures. Rencontre-débat avec Christian Roux auteur de *Auriez-vous crié Heil Hitler ?* organisée par le Groupe libertaire de Saône-et-Loire, la Vache noire et la CNT. Salle communale, 15, rue Ferdinand-Bourgeois. Entrée libre.

Paris Ve

14 heures. *Élisée Reclus, la passion du monde*. Un film de Nicolas Eprendre, Antoine Martin productions. Au cinéma La Clef, 34, rue Daubenton. M° Censier-Daubenton.

Dimanche 26 mai

Ivry-sur-Seine (94)

À partir de 12 h 30. CinéSolidaires13. Projection de *Les 88, l'art de la grève,* de Sophie Paviot, sur la grève des travailleurs sans-papiers dans le bâtiment en 2008. Débat sur les luttes des travailleurs et travailleuses sans-papiers et le syndicalisme. Pause buvette et librairie. Projection de *Catastroïka,* de Katerina Kitidi et Aris Chatzistefanou sur la situation en Grèce. Débat « Entre crise économique et mobilisation sociale, quel avenir pour la Grèce ? ». Projection *Les Femmes de la Bruckmann,* de Isaac Isitan sur une usine autogérée en Argentine. Débat « Retour sur les expériences d'usines récupérées et autogérées en Argentine ». Dans les locaux des syndicats cheminots de Paris Sud-Ouest au 1 bis, avenue Pierre-Sémard. http://cinesolidaires.info

Lundi 27 mai

Lille (59)

20 heures. « Les transports publics gratuits, est-ce possible ? » 16, rue Georges-Danton.

Samedi 1er juin

Marseille (13)

17 heures. « Rencontres de Saint-Imier », par Jean-Pierre Lecercle. Quelles ont été les modalités de ces rencontres ? Et quelles ont été les implications politiques ? Sur quels terrains s'aventure-t-on lorsqu'on parle de littérature anarchiste ? Au Cira, 50, rue Consolat. Entrée libre.

Dimanche 2 juin

Gaillac (81)

De 10 heures à 19 heures. Salon du livre libertaire LiberTarn. Une trentaine d'éditeurs, des centaines de bouquins. Bar et repas végétarien. Rencontres et débats avec des collectifs locaux en lutte, avec Yannis Youlountas à propos des ZAD urbaines et rurales en Grèce. Projection d'un court métrage sur ces sujets. Salle municipale Bouzinac, rue Aristide-Briand. Entrée libre.

Vendredi 7 juin

Vannes (56)

20 h 30. Rencontre débat avec Yannis Youlountas, organisée par le groupe libertaire Lochu : « Face à l'austérité, les résistances sociales et alternatives autogérées en Grèce peuvent-elles nous inspirer en France ? ». Palais des Arts. Entrée libre.

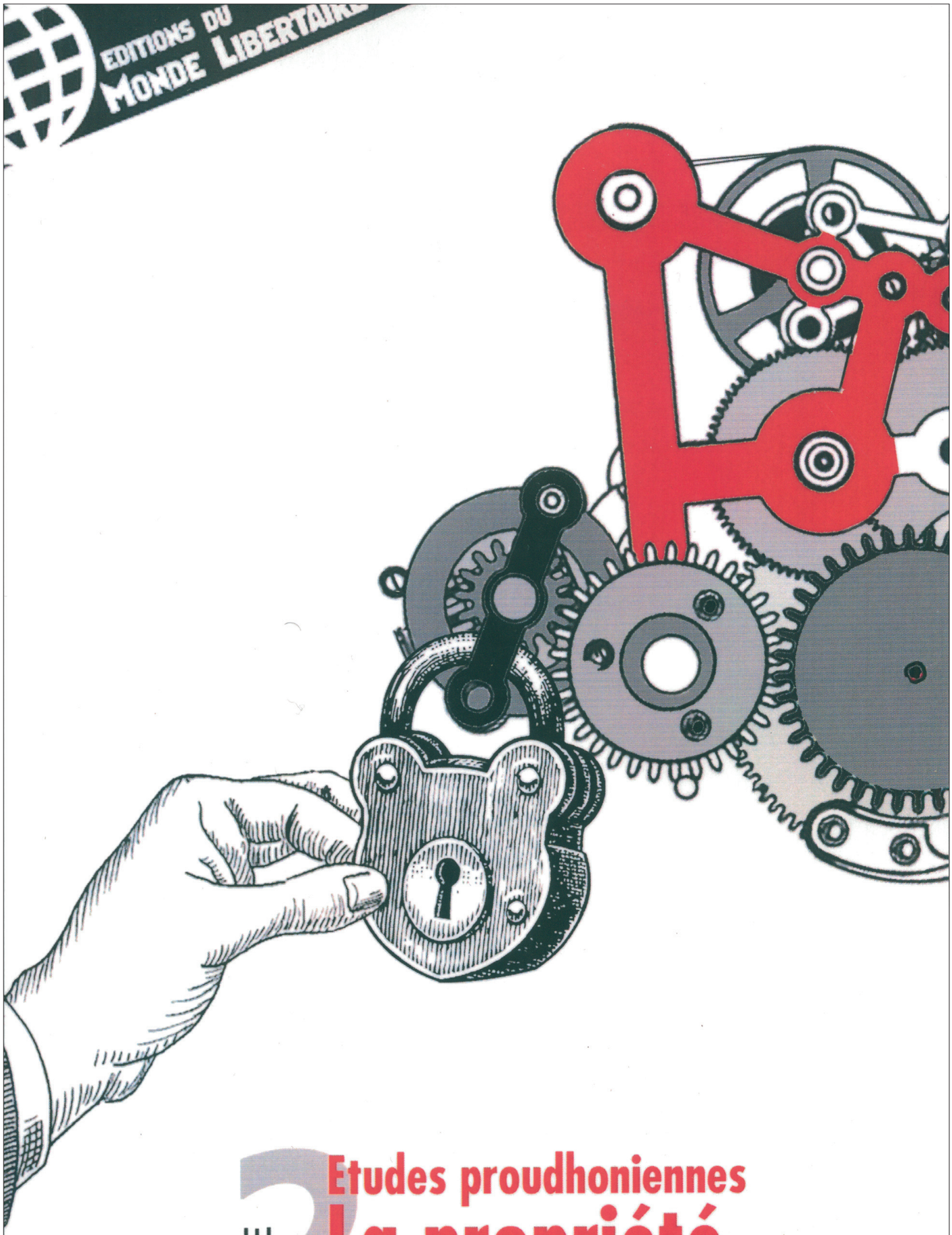

TOME 2

Etudes proudhoniennes
La propriété

René Berthier

***La Propriété*, deuxième tome des *Études proudhoniennes* de René Berthier, aux Éditions du Monde libertaire, vient de paraître (editions-federation-anarchiste.org). Prix 10 euros, 216 pages, disponible à la librairie Publico, 145, rue Amelot, 75 011 Paris. librairie-publico.com**